

SAC-220826

ANNEXE 1

Transcription de la 267^e séance

de la réunion du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 26 août 2022

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



1. Ouverture

Président d'assemblée : Donc avec six minutes de retard, espérons qu'on va le reprendre quelque part. Bonjour et bienvenue à cette 267^{ième} session du Sénat académique, j'espère vous avez passé un bel été. On reprend cette année universitaire en force et avec enthousiasme et puis on a quand même un agenda assez rempli aujourd'hui donc on va débiter, mais je vous rappelle comme point de départ que l'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non-cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les traités de paix et d'amitié élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Passamaquoddy avec la Couronne britannique au 18^{ième} siècle. Le traité n'abordait pas la cession des terres et ressources, mais il reconnaît plutôt le titre de Wolastoqiyik et Mi'kmaq et Passamaquoddy et définissait les règles quand à ce qui devrait être des relations durables entre les nations.

1.1 Bienvenue aux membres (et aux invités permanents)

Président d'assemblée : Un premier point c'est tout simplement de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres et invités permanents. Donc Sébastien Deschênes à titre de vice-recteur au campus d'Edmundston, Izold Guihur en tant que doyenne par intérim de la Faculté d'administration, Gérard Poitras en tant que doyen de la Faculté d'ingénierie, Hector Adégbidi, directeur de l'École de foresterie, Christophe Traisnel, directeur de l'École des hautes études publiques, Jeanne Godin, professeure à l'UMCM, Christine Paulin, professeure à l'UMCM et Xavier Robichaud en tant que professeur à l'UMCS. Comme point de départ aussi, juste un petit rappel un point de vue du déroulement des réunions. Les personnes qui veulent le droit de parole peuvent se servir de la petite main jaune dans Teams puis vous pouvez aussi utiliser la main pour proposer et appuyer des résolutions. Si jamais que vous voulez apporter des modifications majeures à une résolution qu'on met de l'avant, il sera invité à rédiger ces modifications de résolution dans le fil de conversation dans Teams. Les scrutateurs pour la journée sont Mme Janice Comeau et M. Michel Couture. Les personnes excusées, Dany Benoit, Céleste-Lee Branch, Robert Levesque et Serge Rousselle. On a fixé l'heure de clôture pour 14 h 30. Y'aura des pauses de prévues à 9 h 45 pour une pause de dix minutes et également une pause de fixée à 11 h pour également une période de dix minutes. Le dîner est fixé entre midi et 13 h. Puis si on a des pauses au besoin en après-midi, mais tout de suite on a fixé la fin de la réunion pour 14 h 30. Donc voilà un peu pour les aspects de cuisine, si vous voulez, pour la matinée.

2. Constatation de la régularité de la convocation

Président d'assemblée : Le point numéro 2, constatation de la régularité de la convocation, madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Merci monsieur le président. Alors bonjour tout le monde. Monsieur le président, l'avis de convocation accompagné d'un projet d'ordre du jour a été envoyé le 29 juillet, 2022. Cette réunion est convoquée par le président du Sénat académique, Dr Denis Prud'homme, et tout est conforme aux procédures prévues aux paragraphes 37(1) des Statuts et règlements, monsieur le président.

Président d'assemblée : Merci.

3. Vérification du droit de présence

Président d'assemblée : Le point numéro 3, vérification du droit de présence, madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Oui alors monsieur le président, le droit de présence a été vérifié, tout est en règle, mais à ce moment ici, on demanderait aux gens d'activer leur caméra et puis les techniciens vont prendre une capture d'écran pour faciliter le compte du droit de présence et le quorum. Merci beaucoup tout le monde, alors bonne réunion.

4. Correspondance

Président d'assemblée : Merci. Le point 4, correspondance. Un point d'information, il n'y a aucune correspondance à rapporter.

5. Adoption de l'ordre du jour

Président d'assemblée : Le point 5, adoption de l'ordre du jour. Vous avez un projet d'ordre du jour devant vous donc ici c'est plutôt une décision à main levée donc est-ce que y'a quelqu'un qui propose l'ordre du jour? Proposé par Amel Kaouche et appuyé par M. Ashrit. Est-ce qu'il y a des questions? Sinon, ce vote ici se fait à main levée. Mme Albert, est-ce que vous avez une question?

Albert : Non, je voudrais faire un ajout à l'ordre du jour, s'il-vous-plaît.

Président d'assemblée : Okay, c'est beau.

Albert : Alors j'aimerais qu'on ajoute dans un point pour discussion les locaux pour l'offre de cours en mode hybride.

Président d'assemblée : À quel endroit, madame la secrétaire, générale qu'on l'indiquerait?

Secrétaire générale : Je pense qu'on a prévu une discussion par rapport à la Covid-19 au point 15.2. Est-ce qu'on peut l'intégrer à ce moment-là?

Albert : À mon avis, ça pas la même portée, madame la secrétaire générale, c'est plus dans un contexte d'un courriel qu'on a reçu par rapport à des locaux qui sont maintenant disponibles pour l'offre de cours en mode hybride. C'est pas en lien avec la Covid en tant que telle.

Secrétaire générale : Okay, alors au point 19.2.

Albert : Merci beaucoup.

Président d'assemblée : Donc on l'ajoute à 19.2, ça va? Est-ce qu'il y aurait d'autres ajouts ou modifications? Sinon dans le cadre de ce vote ici, à main levée si vous êtes contre tout simplement l'indiquer dans le fil de conversation. Donc adopté, merci.

6. Adoption du procès-verbal SAC-220506

Président d'assemblée : Le point 6, adoption du procès-verbal de la réunion du mois de mai. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui propose l'adoption du procès-verbal? Proposé par le sénateur Mbarga et appuyé par, est-ce qu'on a un appuieur? Appuyé par la sénatrice Boudreau. Est-ce qu'il y aurait des questions ou des modifications à proposer par rapport au procès-verbal de la réunion du 6 mai? Dr Prud'homme.

Recteur et vice-chancelier : Oui, monsieur le président. Je désire faire des modifications à la page 10 au premier paragraphe, on mentionne que c'est la doyenne de la Faculté des sciences, mais ça doit être plutôt la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation.

Président d'assemblée : Okay, c'est noté. Page 6.

Recteur et vice-chancelier : Page 10 dans le premier paragraphe.

Président d'assemblée : C'est noté. Ensuite sénateur Clarisse.

Clarisse : Bonjour. Peut-être à la page 8 ou 9 quand on parle du micro programme en éducation primaire, j'ai noté que la reconnaissance des acquis est utilisée surtout dans les cours EDUC5812, le stage, mais je pense que le propos lors de la discussion c'est qu'il y avait très peu de reconnaissance des acquis dans le domaine de l'éducation dans les cours EDUC.

Président d'assemblée : Okay, donc c'est noté. Est-ce qu'il y aurait d'autres modifications à apporter ou des questions quant au procès-verbal? Sinon, on a une proposition, un proposeur et un appuieur donc encore une fois, c'est un vote à main levée donc ceux et celles qui sont contre l'adoption de cette proposition, veuillez l'indiquer dans le fil de conversation. Adopté, merci beaucoup.

7. Affaires découlant du procès-verbal SAC-220506

7.1 Autres

Président d'assemblée : Le point 7, affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 5 mai, j'ai aucun point à noter de ma part. Est-ce qu'il y a des points à signaler en ce qui a trait aux affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 5 mai? Sinon, le point est épuisé.

8. Rapports annuels des comités permanents du Sénat académique

8.1 Comité d'appel du Sénat académique

Président d'assemblée : On avance au point 8, rapports annuels des comités permanents du Sénat académique, le point 8.1, le Comité d'appel du Sénat académique c'est un point d'information donc madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Bonjour tout le monde. Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique pour la période du 1^{er} juin, 2021 au 31 mai, 2022. Alors ce fut une année un petit peu différente par rapport aux autres en ce sens qu'on a pas eu d'audiences cette année. On a cependant reçu deux dossiers pour traitement et ces dossiers-là ont pu être réglés sans audiences. Au nom du Sénat académique, le Comité d'appel justement étudie, sanctionne, juge tout grief par un étudiant qui évidemment a épuisé les voies normales de recours, mais estime toujours avoir été traité injustement. Alors essentiellement rendus en appel, les étudiants remettent en question les décisions prises par les vice-doyens ou les décanats alors on procède toujours par audiences et le président de ce comité, Jacques-Paul Couturier, qui est une personne choisie à l'extérieur de l'université, ça c'est une nomination du Sénat qui a eu lieu. Son

mandat est un mandat de deux ans alors de août 2021 à août 2023. Vous avez la liste des membres du Comité d'appel. Tous ces gens ne siègent pas en même temps alors on crée un Comité d'appel en s'assurant qu'il n'y a pas de conflits d'intérêt entre professeurs, étudiants, partis, etc. La secrétaire du comité est Sylvie Doiron, la responsable des services des dossiers et il y a des invités, des personnes ressources dont Stéphanie Wheaton, Elizabeth Dawes et moi-même. Alors essentiellement, c'est un rapport qui est un peu plus court que les années précédentes, mais toutefois, on a vu qu'avec la Covid, les gens ont tenté de vraiment régler les problèmes en situation surtout au niveau de la faculté ou des directions et on vous en remercie. Alors je prends le temps de remercier tous les membres qui étaient disponibles pour travailler sur le dossier et M. Couturier qui lors des deux dossiers, a été une ressource précieuse. Alors merci beaucoup tout le monde, si y'a des questions, n'hésitez pas.

Président d'assemblée : Merci beaucoup Mme Castonguay. Est-ce qu'il y aurait des questions? J'en vois pas. Merci beaucoup.

8.2 Comité d'attestation d'études

Président d'assemblée : Le point 8.2, Comité d'attestation des études, encore une fois un point d'information. Mme Castonguay.

Secrétaire générale : Alors merci. Le rapport annuel du Comité d'attestation d'études couvre la période du 1^{er} juin, 2021 au 31 mai, 2022. Vous avez tous les membres du Comité d'attestation alors il y a des chevauchements d'une année à l'autre, mais tous ces gens-là ont participé aux réunions et les réunions ordinaires ont eu lieu, vous en voyez huit et une neuvième une réunion extraordinaire. Alors parfois ces réunions-là sont plus longues, parfois elles sont plus courtes, mais l'idée ici c'est de sanctionner les diplômes en vue des collations des grades et on travaille vraiment jusqu'à la veille d'une collation des grades pour s'assurer qu'on a capté tous les dossiers. Cette année, le comité a sanctionné 930 diplômes au cours des réunions et le comité a étudié quelques dossiers qu'on dit irréguliers au cours de l'année. Deux diplômes ont été octroyés finalement à la suite de réunions et de discussions sur ce à deux personnes qui n'étaient plus aux études depuis plusieurs années, mais qui avaient complété toute la formation. Alors y'avait des questions particulières de retenues financières par exemple ou des gens qui avec la reconnaissance des acquis étaient capables de vraiment on pouvait reconnaître un baccalauréat. Dans le rapport, vous avez une série de statistiques alors les diplômes décernés comme je disais 930 comparativement à 982 l'an dernier et puis dans les tableaux, vous voyez les distributions par type de diplôme par campus et vous avez par faculté. Alors essentiellement, j'attire votre attention aussi au tableau 3 qui est un nouveau tableau qui a été présenté pour la première fois l'an dernier, mais la répartition des finissants qui ont une moyenne supérieure à 4,0 par campus et type de diplôme. Alors on voit quand même des résultats très impressionnants au niveau des doctorats, un pourcentage de 83,3 de la population étudiante qui au doctorat ont une moyenne de A ou A+ et puis on voit quand même des très bons pourcentages aux diplômes de 1^{er} cycle et au baccalauréat ainsi qu'aux certificats 1^{er} cycle. Alors ça vous donne un ordre de grandeur au niveau des pourcentages et des moyennes. Y'a aussi des programmes, et c'est peut-être l'occasion de pouvoir attirer l'attention sur ces programmes-là qui sont, je dirais, performants et qui attirent une belle diplomation. Alors comptabilité, finances, le diplôme en administration des affaires toujours intéressant, baccalauréat en travail social et le baccalauréat en criminologie, alors ce sont des programmes très sollicités. Le juris doctor avec 81 c'est un score très important et puis le diplôme de la science de la santé, c'est toujours un programme populaire. Le B.A. B.Éd en primaire et puis la maîtrise en éducation ressource ainsi que le bacc en science infirmière. Alors voilà, si vous avez des questions, n'hésitez pas, mais essentiellement, ce sont les travaux du Comité d'attestation d'études.

Président d'assemblée : Merci beaucoup Mme Castonguay. Est-ce qu'il y aurait des questions? Oui, sénatrice Surette.

Surette : Oui, merci. Merci madame la secrétaire générale pour le rapport. J'ai une question par rapport au nombre de réunions du Comité d'attestation des études. De plus en plus, on voit de nos étudiants des cycles supérieurs qui terminent à l'extérieur des périodes de diplôme, mais qui ont quand même besoin attestation des études en particulier nos étudiants internationaux. Donc je me demandais si y'avait pas moyen de peut-être évaluer, d'ajouter des réunions peut-être mensuelles à travers l'année pour pouvoir étudier ces dossiers-là. Je pense pas que ça serait des grosses réunions, mais c'est vraiment pour nos étudiants. Merci.

Secrétaire générale : Merci. Alors peut-être que je peux élaborer sur la question des réunions. Lorsque cette situation-là se présente, habituellement on a une réunion extraordinaire et on examine le dossier. Il y a trois dates dans l'année où est-ce qu'on remet une sanction disons de façon très officielle, le 15 février, le 15 octobre et au mois de mai lors de la collation des grades alors on tente de travailler à l'intérieur de ce calendrier-là, mais à l'occasion, y'a justement des dossiers qui sont pressants et le comité se réunit. Le comité à la dernière réunion a discuté de comment même améliorer ou de rendre plus efficace ce genre de situation-là où est-ce qu'on voudrait lorsqu'il y a des dossiers qui sont prêts et qu'il y a une réunion où est-ce que y'a moins de dossier ou c'est très facile à juger les dossiers, on pourrait procéder par voie électronique et par Teams très rapidement. Alors ce sont des lignes directrices qui sont en élaboration et qui vont être examinées à la prochaine réunion. Maintenant j'entends le commentaire, les membres du comité sont autour de la table alors je pense qu'on est vraiment sensible à la question des étudiants qui terminent et qui ont besoin de ces attestations-là et le registrariat prépare parfois des lettres et des attestations très rapidement pour faciliter la

question des visas ou des emplois d'été. C'est toujours en amélioration continue, mais je pense qu'avec Teams on est capable de faire des nouvelles choses et puis on va en profiter.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions pour Mme Castonguay? Excellent, merci beaucoup.

8.3 Comité des programmes du Sénat académique

Président d'assemblée : Le point 8.3, Comité des programmes du Sénat académique, je cède la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Gilles Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Vous avez entre vos mains le rapport annuel du Comité des programmes. La période couverte par ce rapport est du 1^{er} juillet, 2021 au 30 juin, 2022. Le rapport est formulé de façon traditionnelle donc le point un, vous avez les attributions du Comité des programmes. Comme vous le constatez, le Comité des programmes a un certain nombre d'attributions où on a l'autorité finale donc vous avez ça à la section 1 au paragraphe 3 par exemple en ce qui traite la création de cours, l'abolition de cours et ainsi de suite. Au point 2, vous avez la composition du Comité des programmes. C'est un programme qui est quand même assez exigeant en terme de quantité de travail. J'aimerais de remercier les membres du comité, on a trois personnes qui terminent leur mandat cette année et y'a possibilité de renouvellement dans certains cas, mais j'aimerais souligner la fin de mandat du doyen Pandurang Ashrit, de Mme Claudine Auger et du doyen Jean-François Thibault. Vous avez la liste comme j'ai mentionné au point 2 donc merci à toute l'équipe. Le CPR s'est réuni à huit occasions cette dernière année dont vous avez les dates au point 3. Nous avons traité une quarantaine de documents qui touchent 38 dossiers donc au tableau 1, vous avez la liste des projets soit qui étaient sur la table ou sont encore sur la table au CPR donc vous pouvez voir avec la dernière colonne complétée si c'est un 0, ça veut dire que le dossier est sorti des mains du Comité des programmes, y'est peut-être au Sénat ou y'est peut-être complété dans les autres instances. Si c'est un N, ça veut dire que le document ou le dossier n'est pas finalisé encore. Au tableau 2, vous avez un certain nombre de dossiers qui sont reportés. Le tableau 3, les dossiers actifs donc comme j'ai mentionné tout à l'heure qui sont dans le tableau 1. Puis finalement ce qui est peut-être intéressant c'est le point 5 également, c'est les décisions du Comité des programmes donc y'en a plusieurs que vous allez être familiers avec, ce sont des dossiers qui sont parvenus au Sénat académique. Y'en a d'autres et comme j'ai mentionné, ça touche la création et l'abolition de cours, y'ont été traités au CPR puis les dossiers s'arrêtent là. Donc en gros, voilà monsieur le président. Je sais pas si y'a des questions ou des commentaires.

Président d'assemblée : Merci beaucoup M. Roy. Est-ce qu'il y aurait des questions concernant les travaux du Comité des programmes? Dr. Prud'homme.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président puis comme mentionné, je pense que j'aimerais féliciter les membres de ce comité puisque c'est des charges de travail assez considérables. Dans l'objectif qu'on veut améliorer les politiques et processus puis accélérer les processus d'études des dossiers, j'aurais une proposition à faire en terme de présentation. T'as mentionné en introduction que c'était le formulaire ou la présentation standard, est-ce qu'on a la date de réception, on a pas la date du moment où ça été complété et je pense qu'il faudrait dans une trajectoire, si on veut améliorer la trajectoire de prise de décision, il faut suivre la durée ou à quel moment puis j'ajouterais aussi la date d'approbation au Sénat également parce que ça fait partie. Évidemment, on peut pas mettre les applications tant que c'est pas approuvé au Sénat ce qui nous permettrait d'avoir les durées d'intervalles puis identifier ou peut-être c'est l'intervention qu'on peut faire. Pour les dossiers, ça serait intéressant les dossiers où la durée est prolongée d'avoir une note explicative du délai et ces indicateurs-là je les ajouterais également au tableau 2. Le tableau 3, j'étais un peu surpris. On parle de dossiers actifs quand que ça date de 2017 et je sais pas si c'est une question de terminologie, mais encore une fois lorsqu'on regarde le tableau, quelqu'un qui est pas autour du Comité des programmes on peut difficilement expliquer ou comprendre pourquoi qui y'a un délai aussi long. Je suis sûr qui y'a des raisons puis peut-être que vous parlez de dossiers reportés puis j'aimerais ça entendre sur les raisons qui fait en sorte qui y'a des dossiers qui datent de 2017-2018. Puis à ce moment-là après un certain délai, est-ce que y'a pas raison de tout simplement retirer le dossier puis le retourner à la faculté et on devrait resoumettre après un laps de temps que le comité pourra juger satisfaisant.

VRER : Merci Dr Prud'homme pour ces commentaires. Je vais revenir à votre dernière intervention. Ce qui est d'un genre de tableau de bord sur la réception ou la progression des projets, des divers projets en terme de développement de programmes et de cours, justement dans nos travaux de vouloir améliorer nos processus, on a justement ce genre de tableau de bord-là avec toutes les instances puis les dates de réception, les dates où lesquels les commentaires ont été envoyés par exemple donc ça ça va tout être documenté. Donc ça ça s'en vient, ne vous inquiétez pas. Pour les dossiers qui sont actifs depuis longtemps, ce qu'on fait typiquement dans la liste qu'on a là c'est que c'est des dossiers dans lesquels y'ont été retournés aux facultés puis là je me tourne vers Lynne, mais habituellement à chaque année ce qu'on fait, on demande aux facultés de jeter un coup d'œil sur les projets puis nous aviser si ils sont encore dans les plans ou si ils sont abandonnés par les facultés ou les différentes unités académiques. Donc ça on le fait régulièrement donc si ils sont encore là, ça veut dire que les facultés ont pas abandonné le projet puis le Comité des programmes est en attente d'une rétroaction de leur part. Typiquement, c'est ça.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le vice-recteur pour cette explication-là. Dans ce cas-là si c'est le cas que c'est dans les mains des facultés, peut-être qu'il faudrait envisager un délai pour que le dossier soit maintenu comme étant actif. Je pense pas que c'est acceptable qu'on ait des dossiers qui demeurent actifs sur une base de cinq ans. Je pense pas que ça reflète la réalité ou la priorité facultaire donc la recommandation serait peut-être d'avoir une discussion au sein de votre Comité des programmes pour identifier puis peut-être faire une recommandation éventuellement au Sénat d'une durée maximale ou d'un délai de réponse maximale sinon le dossier devrait être tout simplement retiré de la liste des programmes à l'étude.

VRER : C'est bien noté, merci.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions pour M. Roy? Excellent, merci beaucoup.

8.4 Conseil de la langue française

Président d'assemblée : Le point 8.4, le rapport du Conseil de la langue française, je vais céder la parole au sénateur Mbarga.

Mbarga : Merci monsieur le président. Vous avez en main le rapport du Conseil de la langue française donc je ne reviens pas sur son mandat qui est essentiellement d'appliquer la politique linguistique de l'université, c'est-à-dire en d'autres mots faire la police de la langue sur les campus et à l'université. Même si le rapport semble relativement court cette année, faut retenir que c'était une année très, très, très intense pour le conseil et je crois que depuis que je suis au conseil, on a jamais autant travaillé, on a jamais travaillé aussi intensément que cette année notamment en raison du mandat qui a été donné au conseil d'œuvrer au côté de monsieur le recteur pour une réflexion sur la qualité de la langue à l'Université de Moncton. Un rapport particulier a été produit sur cette question donc on en reparlera certainement. Alors sur ce que nous avons fait cette année relativement aux missions statutaires du conseil, nous avons noté que la liste des manuels a été transmise à temps par le VRER. Généralement dans les années passées y'a quatre ou cinq ans, il fallait relancer le VRER, cette fois-ci c'est arrivé tout seul comme l'année dernière d'ailleurs également. Cette liste ne comportait pas d'observations majeures donc elle a été adoptée et publiée sur le site du Conseil de la langue française comme le veut la politique linguistique de l'université. Nous avons également dans les activités communautaires continué la chronique qui a tenu bon malgré le fait qu'on aurait pu voir avec la pandémie un certain nombre de fatigue, nous ne l'avons pas noté et c'est une activité qui est devenue intéressante parce qu'elle est devenue ludique cette année et qui a provoqué parfois peut-être pas publiquement, mais entre les gens qui pouvaient suivre un certain nombre d'interactions intéressantes donc la chronique demeure quelque chose que bien que ce ne soit pas spectaculaire, demeure quelque chose de très utile pour le Conseil de la langue française et nous osons croire pour l'université également. En ce qui concerne les saisines, nous avons été saisis par deux plaintes, la première sur l'usage du terme adjointe-exécutive ou adjoint-exécutif qu'on retrouvait souvent dans les annonces de recrutement et nous avons été saisis et après consultation des experts, il a été constaté que ce terme est un calque de l'anglais et nous avons donc suggéré de le remplacer par les termes adjoint ou adjoint de direction. Nous avons également reçu une plainte relative à l'expression Conseil des gouverneurs et je suis heureux de constater que désormais on parle du Conseil de l'université. Dans les perspectives pour cette année, le gros dossier sera celui de l'organisation des journées de réflexion sur la qualité de la langue. J'ai dit tout à l'heure qu'on reviendra certainement sur ce dossier puisque y'a un rapport qui a été produit pour ce dossier. Donc en gros, voilà ce qui a été fait au Conseil de la langue française cette année et je voudrais profiter de l'occasion pour remercier les membres du Conseil de la langue française à savoir Mme Carole Boucher qui est au campus de Shippagan, M. Marc Basque qui est au campus de Moncton, Éric Hivet qui est au campus de Moncton et Maxime Roy qui est représentant des études. Je vous remercie.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait des questions pour M. Mbarga? Mme Castonguay.

Secrétaire générale : Merci. Alors dans votre présentation, vous avez parlé que le terme était remplacé par adjointe de direction, mais dans le rapport on parle de secrétaire de direction. Est-ce que vous pouvez préciser?

Mbarga : Dans la consultation que nous avons eu avec des experts, y'a plusieurs propositions qui ont été faites dont secrétaire de direction effectivement. À vrai dire, ça correspond à des niveaux différents, mais le terme qu'on nous a conseillé est adjointe de direction ou adjoint de direction.

Secrétaire générale : Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions pour M. Mbarga? J'en vois pas donc merci beaucoup.

9. Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Président d'assemblée : On continue au point 9, le rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche donc je cède la parole à M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Michel, je vais tenter de partager mon écran moi-même parce que j'ai quand même des acétates qui ont des animations. Michel, si tu veux, je vais prendre charge de la présentation. Merci, je vais essayer voir si ça fonctionne. Est-ce que vous voyez mon écran, monsieur le président?

Secrétaire générale : Oui.

VRER : Ça va, parfait, merci. Donc merci monsieur le président. Je vais vous présenter ce matin le rapport annuel 2021-2022 du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Vous l'avez sûrement constaté, le rapport annuel cette année a pris un nouveau format. Je vais vous expliquer un peu la raison d'être de revoir un peu la façon de faire les choses. C'est que je suis certain que c'est la même chose pour tout le monde autour de la table, c'est mon quatrième rapport annuel que je prépare puis ce que je m'aperçois finalement c'est qu'on dépense beaucoup d'énergie et de temps à préparer un rapport pour que ça donne un bilan de l'année précédente puis finalement on le présente au Sénat puis après ça j'ai l'impression qu'il sert pu à grand-chose. Donc vraiment l'idée ici c'était de changer le format un peu du rapport pour que ça devienne un document de référence. Vous avez certainement vu que le format est beaucoup plus sous format infographique puis l'idée derrière ceci puis vous allez le voir, vous allez le constater au fil des ans, on veut que le rapport annuel soit une source de données probantes qui, comme j'ai mentionné, pourront être adaptées au fil du temps surtout avec la venue de notre chercheur institutionnel, M. Jérémie Dupuis. L'idée ici c'est de permettre aux unités académiques, les facultés et les campus avec ces données-là d'être capables d'ajuster leurs stratégies que ce soit au niveau de l'effectif étudiant, du recrutement, de la rétention et également au niveau de la recherche donc stimuler et accroître nos activités et réussites en recherche. L'autre chose que vous avez certainement remarqué c'est qu'au lieu de présenter un portrait général de l'université avec des tableaux avec les différentes unités académiques à l'intérieur, j'ai choisi ou j'ai opté cette année de présenter ou de faire une vitrine pour chaque campus, chaque faculté donc ces documents-là pourront devenir pour les facultés des outils de travail. C'est comme j'ai mentionné c'est une nouvelle étape, c'est une nouvelle façon de voir les choses puis j'ai l'intention au fil des prochaines années de le rendre beaucoup plus utile en discussion avec les facultés puis les divers services. Finalement, ce format-là on l'a adapté pendant les vacances donc au courant de l'été et j'ai pas eu la chance d'interagir avec les décanats pour voir si c'était quelque chose qui leur était utile, mais j'aurai certainement cette discussion-là avec eux au courant de l'année. La présentation que je vais faire ce matin est divisée en cinq parties. Je vais parler un peu de l'effectif étudiant donc c'est au cœur de l'université c'est certain. La partie 2, c'est en bref un potpourri de différentes choses que je pense qui sont importantes à mentionner dans un rapport annuel du vice-rectorat. La partie 3, je vais parler un peu des unités académiques de la façon, comme j'ai mentionné, que je présente les données puis on va surtout s'attarder un peu ici à la Faculté des études supérieures et à la recherche justement pour avoir un portrait général de qu'est-ce qui se passe au niveau de la recherche à l'Université de Moncton. La partie 4, je vais faire un bref survol des services et bureaux rattachés au VRER et la dernière partie sera consacrée aux objectifs prioritaires pour 22-23. Donc si on parle d'effectif étudiant, je pense que c'est important de réaliser que notre effectif étudiant est vraiment le résultat de deux choses : nos activités de recrutement et nos efforts de recrutement. Comme vous le savez, nos bureaux de recrutement dans nos trois campus sont très actifs à aller nous chercher des nouveaux étudiants, des nouvelles étudiantes en collaboration avec les unités, avec les facultés, mais faut pas oublier la partie rétention, c'est une partie qui est très importante donc une fois qu'ils sont admis, qu'ils sont inscrits à l'Université de Moncton, là on doit déployer toute une panoplie de services afin d'agrémenter la vie étudiante et les facultés, les écoles, les départements ont un rôle très important à jouer ici également au niveau de la rétention. Si on regarde nos inscriptions totales cette dernière année donc c'est les inscriptions à temps complet dont vous voyez la barre plus claire, ça c'est nos inscriptions depuis 2016-2017 et la barre bleue c'est la diplomation. Si on regarde spécifiquement au niveau des inscriptions, on voit quand même qu'en 2021-2022 on a eu une augmentation quand même assez significative de notre population étudiante donc c'est une augmentation de 4,4 % en terme d'inscriptions totales. Un autre fait qui est intéressant à noter c'est dans notre population étudiante, elle est composée typiquement, puis ça fait plusieurs années que c'est comme ça, de l'ordre de 60 % femmes et 40 % hommes. Si vous regardez dans nos tableaux, typiquement aussi on a depuis quelques années un certain nombre d'étudiants et d'étudiantes qui par exemple ne veulent pas déclarer leur genre donc on a un certain nombre de données sur ça depuis deux ou trois ans également. Si on regarde la provenance, je pense que ça vous surprend pas que la grande majorité de nos étudiants et étudiantes nous proviennent de la Province du Nouveau-Brunswick. L'année passée, cette proportion-là constituait 65,5 % de notre population étudiante. Si vous avez un peu de souvenirs de mes rapports précédents, ce chiffre-là se situait typiquement l'année passée et l'année d'avant plutôt vers les 69-70 % donc on voit que la proportion des étudiants de provenance du Nouveau-Brunswick a diminué au fil du temps par rapport au bassin global de nos étudiantes et étudiants. Vous voyez l'écart est de moins 70 étudiants du Nouveau-Brunswick par rapport à l'année passée donc c'est une baisse de 2,2 %. Ensuite, l'autre proportion je dirais importante c'est nos étudiants et nos étudiantes qui nous proviennent de l'international, on a 22,4 % en 2021-2022 qui nous proviennent de l'international donc on a un écart de plus 160 cette dernière année donc on voit que la croissance au niveau des inscriptions à l'Université de Moncton s'est surtout faite à partir de nos étudiants internationaux. Ensuite on a nos résidents permanents donc 5 %. On pourrait combiner résidents et résidents hors Canada donc vous voyez qu'on a une population d'à peu près

27 % qui sont soit des nouveaux Canadiens ou des étudiants qui nous proviennent carrément de l'international. Les autres marchés comme vous pouvez le constater, on a le Québec 3,4 % et ensuite les provinces de l'ouest canadien et territoires donc c'est quand même un pourcentage assez faible. Si on se tourne un peu plus vers les inscriptions internationales, j'ai mentionné que cette dernière année que la hausse d'inscriptions à l'Université de Moncton s'est surtout faite grâce à un nombre plus important d'étudiants qui nous proviennent de l'international. L'année dernière, on avait 1 041 étudiants et étudiantes qui nous provenaient de l'international comparativement à 774 l'année précédente donc c'est une augmentation de 34 % au niveau des inscriptions internationales. On voit que le saut est haut, y'a deux raisons peut-être qu'on pourrait surtout associer à ça, la première c'est la récupération de la situation de Covid. Vous vous souvenez l'année passée on avait quand même subi des baisses je dirais significatives en terme de nos inscriptions provenant de l'international pour différentes raisons, difficulté d'avoir des visas, difficulté de voyage international et ainsi de suite puis l'autre chose aussi c'est qu'on a eu des augmentations assez importantes au niveau de l'effectif étudiant provenant de l'international au campus de Shippagan. Ici c'est juste une mappe qui nous décrit un peu la provenance majoritaire de nos étudiants provenant de l'international. On voit qu'un quart de nos étudiants internationaux nous proviennent de l'Algérie, 12 % du Maroc, 10 % du Mali, juste en-dessous de 10 % de la Côte d'Ivoire et 7,5 % de la République Démocratique du Congo. Vous avez la liste dans le rapport puis si jamais que vous voulez plus de détails, on a les données sur la provenance de nos étudiantes et étudiants. Comme vous le savez, on a parlé de quand même un certain nombre ou accroissement au niveau des chiffres d'effectif étudiant nous provenant de l'international, j'aimerais quand même noter que cette population étudiante-là n'est pas distribuée uniformément dans nos programmes. Juste pour vous donner un exemple, notre campus de Shippagan est à 50 % d'étudiants internationaux, la Faculté d'administration à 45,4 et la Faculté d'ingénierie à 37,4 donc ça semble être des programmes dans lesquels nos étudiantes et étudiants internationaux semblent privilégier. Y'a des efforts présentement pour diversifier les programmes dans lesquels nos étudiants s'inscrivent. Si on regarde maintenant les nouvelles inscriptions, vous voyez ici qu'on avait connu un certain accroissement pendant trois ou quatre ans, en 2016-2017 on avait 1 164 nouvelles inscriptions donc on s'est rendu jusqu'à 1 363 en 2018-2019, ensuite on a vu une chute notamment au niveau de la Covid en 2020-2021 et puis la dernière année, on a quand même eu une bonne année en terme de nouvelles inscriptions donc 1 598, mais de ces 1 598-là, y'en a environ 46 % qui nous proviennent de l'international. Même si on voit que nos chiffres globaux sont intéressants, y'a quand même certaines choses qu'on devrait peut-être s'inquiéter dessus. On a vu dans un tableau précédent les inscriptions provenant du Nouveau-Brunswick et si on regarde le taux de participation, le taux de participation c'est le pourcentage d'étudiantes et d'étudiants qui terminent dans une école secondaire francophone du Nouveau-Brunswick et qui viennent à l'Université de Moncton. Oubliez pas qui y'en a qui vont directement sur le marché du travail, y'en a d'autres qui vont aller au collège communautaire ou même dans d'autres universités ailleurs. Typiquement depuis les trois ou quatre dernières années, on avait des taux de participation de l'ordre de 33-34 % donc c'était des niveaux qu'on avait jamais atteints dans le passé. L'année dernière, on voit que le taux de participation a quand même chuté considérablement à 29,8 %. Comme vous le savez, je dirais si on a des taux de participation de l'ordre 33, 34, 35 % les dernières années, c'est que nos équipes de recrutement sont constamment dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick non seulement pour les étudiants et étudiantes en 12^e année, mais ils sont là pour cultiver un peu l'Université de Moncton dans la tête, dans les tripes de ces jeunes adultes-là qui sont dans les écoles secondaires. Maintenant comme vous le savez depuis le printemps 2020, il a été très difficile de mettre les pieds dans les écoles de la province ce qui explique, à mon avis, la chute au niveau du taux de participation. Cela étant dit si on regarde même le 29,8 % si on compare avec le reste du Nouveau-Brunswick ou la Nouvelle-Écosse ou l'Île-du-Prince-Édouard, nos taux de participation sont quand même très bons. Je suis convaincu avec le retour à l'accès dans nos écoles secondaires que nos équipes de recrutement vont réussir à augmenter ce taux-là à des pourcentages qu'on avait au préalable. Si on regarde maintenant au niveau du temps-partiel, on voit que les inscriptions sont quand même assez stables depuis quelques années. On avait eu en 2018-2019 peut-être un creux. En 2019-2020 et 2021, on a vu qu'on a quand même récupéré un certain nombre d'inscriptions à temps partiel. Également si vous regardez les lignes blanches versus les lignes oranges, on voit l'effet de la Covid en 2021 par exemple où y'avait beaucoup plus de cours qui étaient offerts en ligne comme ici à l'université à temps complet puis on voit également un autre constat qu'on peut faire, c'est que les cours en ligne ont graduellement remplacé les cours par vidéoconférence. Si on regarde la rétention, la rétention ce sont des données ici qui sont nouvelles donc c'est des données qu'on a été chercher avec notre nouveau chercheur institutionnel. Après une année si on a un portrait à l'automne cette année, on prend un portrait à l'automne prochain puis on regarde si les étudiants sont encore inscrits à l'Université de Moncton ou pas. On a quand même des chiffres intéressants ici puis on peut voir qu'après une année, c'est certain que nos taux de rétention sont de l'ordre de peut-être 80 % typiquement, mais y'a quand même des constats je pense qui méritent une certaine réflexion, c'est qu'on voit que surtout dans les années 2015-2016 qui y'avait quand même une différence assez importante entre la rétention de nos étudiants internationaux et étudiants canadiens, par exemple 2015-2016, on avait tout près de 80 % de nos étudiants canadiens qui revenaient l'année suivante puis pour nos étudiants internationaux c'était 70 %. Si on regarde plus par exemple en 2020-2021, on voit que cette différence-là est non-existante, en fait elle est pareille. Autre point, si on regarde en terme après la 2^e année ou 2^e, 3^e, 4^e année, on voit que y'a presque plus de différence, en fait y'en a pas entre nos étudiants canadiens et nos non-canadiens. Donc vraiment c'est une idée ici je crois qu'il faut se pencher sur comment on peut améliorer cette rétention-là chez nos étudiants internationaux qui nous arrivent en 1^{ère} année. Y'a peut-être un autre constat ici qu'on peut regarder, si on regarde entre 2019 et 2020, c'est l'année pré-Covid et en plein dans Covid, on voit que nos étudiants non-canadiens y'en a beaucoup moins qui sont revenus en 2^e année. Si vous regardez au niveau canadien, on avait 82,5 % d'étudiants qui sont revenus à l'Université de Moncton tandis que pour nos étudiants internationaux, on avait 68,6 donc j'imagine que c'est dû

à un effet Covid. Quelques faits saillants, j'ai parlé au niveau de l'effectif étudiant on a à la fois le recrutement et la rétention donc je veux juste quand même mentionner quelques faits par rapport à la rétention, y'a d'autres choses qui sont dans le rapport si vous voulez le consulter. Si on regarde la santé et le bien-être, c'est certain que la Covid a eu un certain impact chez la santé mentale par exemple de nos étudiantes et étudiants; je parlerai pas du personnel et du corps professoral dans ce cas-ci, mais c'est certain qu'on a eu un impact à ce niveau-là également. On voit quand même qu'au niveau du campus de Moncton; j'avais pas les données pour Shippagan et Edmundston, mais au niveau des demandes de consultation, on a eu une augmentation de 62 % la dernière année donc c'est quand même considérable. Au niveau de la vie étudiante, le gros défi qu'on a eu l'année passée c'était un retour vers le présentiel donc on a eu une relance des activités en présentiel avec une programmation quand même assez diversifiée, une programmation qui était je dirais même hybride, bonifiée puis on a vu qu'on a eu une excellente participation étudiante dans nos activités donc je lève mon chapeau à tous les gens qui travaillent, qui œuvrent au niveau de la vie étudiante. Apprentissages et réussites, y'a peut-être un fait important ici qu'on peut mentionner. On a reçu un financement pour les trois campus pour actualiser puis rénover nos infrastructures pour nos services de mesures d'adaptation et d'accommodement. Comme vous le savez, on a de plus en plus d'étudiants depuis je dirais sept, huit, dix ans qui ont besoin des mesures d'adaptation et des accommodements donc ça met quand même un stress sur notre système. On a eu, comme j'ai mentionné, un financement PLOE qui va nous permettre de mieux répondre à ce besoin-là. Au niveau des bourses et d'aides financières, on a octroyé de l'ordre de 7 millions de dollars répartis à 2 485 étudiantes et étudiants ce qui représente 53 % de la population étudiante ont reçu au moins une bourse à l'Université de Moncton donc ça ici ce sont les chiffres réseaux. En bref, juste quelques petits points que j'aimerais de souligner. Le Centre de leadership Frank McKenna dont c'était la deuxième année d'opération. Juste en guise de rappel c'est un centre qui a été réalisé grâce à deux dons d'un million de dollars donc le don de M. Frank McKenna, ancien premier ministre de la Province du Nouveau-Brunswick et également le don de un million de dollars de l'alumni. Ici ça s'inscrit vraiment dans nos initiatives en matière d'apprentissage expérientiel. C'est un centre qui permet aux étudiantes et étudiants d'avoir une formation sur différentes thématiques comme le leadership, l'innovation sociale, l'écoresponsabilité, l'engagement citoyen, l'entrepreneuriat, etc. donc c'est vraiment une bonne formation pour nos étudiantes et étudiants. Cette année, on avait 19 étudiantes et étudiants des trois campus. Notez que y'a eu un processus de sélection pour les étudiantes et étudiants donc y'a eu une série de conférences ou webinaires. On avait comme conférencier à la cérémonie d'ouverture Jeff Léger qui est le PDG de Shoppers Drug Mart donc on a quand même des formateurs, des conférenciers de marque qui viennent présenter aux étudiantes et étudiants qui sont dans le programme du Centre de leadership Frank McKenna l'alumni. L'année dernière évidemment, le programme a été livré en mode hybride donc y'a certaines sessions qui étaient faites plutôt virtuellement, mais y'en a quand même un bon nombre qui ont été faites en présentiel. Les activités relatives à l'autochtonisation, c'est toujours un point important pour l'Université de Moncton depuis plusieurs années. Comme vous le savez, l'an passé l'université a signé avec les deux communautés autochtones qui sont les plus près de nous des déclarations d'engagement qui avaient essentiellement cinq orientations. L'année dernière, on a préparé un plan d'action autochtone réseau donc ce sera un plan d'action 22-28. Le plan d'action sera soumis pour consultation aux diverses instances dès la rentrée 2022 avec l'objectif de l'adopter dans les instances d'ici la fin de l'automne donc ça s'en vient, c'est quand même un travail important qui a été fait au niveau du réseau. J'aimerais juste souligner également que comme à l'habitude, on a plusieurs initiatives qui sont organisées soit par les syndicats, soit par notre groupe Mawimi dans nos trois campus sur toute l'année donc y'a des conférences midi, y'a toutes sortes d'activités qui sont organisées en collaboration évidemment avec les peuples autochtones. J'aimerais de souligner également le Centre Nikonuk au campus d'Edmundston. C'est quand même quelque chose que je trouve très intéressant puis qui fonctionne très bien. C'est un centre qui est là pour accueillir des étudiantes et étudiants autochtones, mais également, c'est un centre qui a des ressources qui sont là pour informer la population et sensibiliser la communauté universitaire. Ensuite au niveau de la programmation, j'ai fait le rapport un peu du Comité des programmes. Si je fais un survol des faits saillants, on a en 2021-2022 eu la création du baccalauréat en éducation primaire donc c'est le baccalauréat à temps partiel à distance pour des gens qui sont déjà sur le marché du travail. On a eu la création de la mineure en compétences rédactionnelles avancées puis je dirais l'autre chose aussi d'importance qu'on a réussi à faire l'an passé, c'est l'adoption des modifications majeures à nos programmes de bacc et de maîtrise en science infirmière. En terme d'évaluation de programmes, au Sénat vous les voyez à chaque fois qu'on a des programmes qui ont terminé ou qui ont fait le processus d'évaluation de programmes. On en a quand même complété quatre l'année dernière puis y'en a deux autres qui sont sur la voie d'être terminés donc on va voir dans quelques instants le certificat en andragogie. Y'a peut-être un autre point que je pense qui est important à mentionner donc notre cadre d'assurance qualité est présentement sous-évaluation par la CESP, c'est un processus qui est normal. La dernière fois qu'on avait eu cette évaluation-là je pense ça date de 2006 donc les recommandations, on a reçu les recommandations préliminaires et on pourra les publier lorsque les corrections seront faites par la CESP puis ces recommandations-là vont nous permettre de réviser notre politique sur l'évaluation des programmes donc cette révision-là va se faire cette année. Si on regarde au niveau de l'impact de la Covid juste sommairement, je pense que tout le monde autour de la table sait que nos activités ont été impactées encore une fois en 2021-2022 par la Covid. Je dirais que peut-être ça été au moins ce qu'on peut dire qui est positif c'est que la majorité de nos activités ont été offertes en présentiel. On a un gros travail qui a été fait au printemps 2021 pour étudier un peu la distanciation physique dans les salles de classe donc on a fait un genre d'optimisation sur les capacités de nos salles de classe avec nos cours donc on a réussi à avoir des capacités réduites d'environ 50 % dans nos salles de classe qui donnait à peu près une distanciation d'un mètre puis ce travail d'optimisation-là a permis au campus de Moncton d'avoir 95 % de ses cours en présentiel. Au campus de Shippagan et d'Edmundston vu la taille, je pense que ça été un défi un peu moins colossal qu'à Moncton, mais ceci étant dit, de façon générale on a réussi à faire beaucoup

d'activités en présentiel l'an dernier même si y'avait des mesures comme le port du masque qui était vigueur. On a fait à partir du printemps beaucoup d'efforts de sensibilisation à la vaccination puis comme vous le savez, la province au courant de l'été l'année passée a dit on s'en va vers la phase verte, la Covid est terminée puis tout est beau donc on nous avait demandés de préparer des plans de transition ce qu'on avait fait, puis finalement la transition de trois semaines qu'on s'attendait d'avoir en septembre a duré toute l'année donc on est jamais revenu à la vie normale comme qu'on l'espérait à l'été 2021. Par exemple, le port du masque a demeuré obligatoire jusqu'en juin 2022 puis on avait également la question de tests rapides fréquents ou double vaccination obligatoire pendant l'année passée puis cette consigne a été levée au printemps. Donc juste pour vous dire l'engagement de notre communauté universitaire, en décembre dernier on avait 97 % des membres de la communauté qui était pleinement vaccinée. Peut-être une petite note, à l'hiver 2022 vous vous souviendrez qu'on a eu quand même pas mal de cas je dirais dans la communauté en générale. Si on suivait les bulletins de la province, y'avait souvent mille cas par jour dans la communauté donc c'est certain que nos trois campus ont été impactés par ça donc j'aimerais de souligner le travail fait par le corps professoral notamment en terme d'accommodement et de souplesse parce qu'on a eu quand même des absences en raison d'étudiants ou même des professeurs qui devaient s'isoler en raison de la Covid donc merci beaucoup pour ce travail-là. Encore une fois cette année, je veux remercier Elizabeth Dawes qui a piloté le dossier de Covid-19 depuis le début donc un gros merci Elizabeth pour tout le travail que t'as fait. Si on a réussi à éviter des éclosions dans nos campus, c'est en grande partie grâce au travail qui a été effectué par toi et ton équipe. Ce travail-là a été fait notamment avec l'aide d'un comité sur les plans opérationnels académiques qui étaient composés de Elizabeth, Jean-François Thibault, Mathieu LeBlanc, Pierre Junior Morin, Gabriel Cormier, Roger Boudreau et Rémi Goupil donc merci à toute l'équipe. La grosse différence cette année dans mon rapport annuel vous allez remarquer c'est que j'ai décidé de faire des vitrines sur nos unités académiques.

Président d'assemblée : Excusez monsieur le vice-recteur.

VRER : Oui.

Président d'assemblée : Étant donné qu'on est rendu tout près de la pause, peut-être avant d'embarquer dans les détails des unités académiques, on pourrait peut-être prendre une pause à ce moment ici et on pourrait continuer la présentation suite à la pause.

VRER : On peut, mais je veux juste vous soulager, je passe pas à travers toutes les unités académiques, mais je suis correct avec ça.

Président d'assemblée : Parce que j'imagine quand même que vous avez quand même un petit plus de temps à présenter tous les éléments de votre rapport donc c'est peut-être un moment approprié de prendre une pause avant de débiter cette section ici.

VRER : Parfait.

Président d'assemblée : Il est 9 h 40, on reviendra à 9 h 50. On prend une pause, on revient dans dix minutes.

VRER : Merci.

PAUSE

Président d'assemblée : On va continuer, donc M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Ce que je disais justement avant la pause, on a ici les facultés, les unités, les campus. Essentiellement, je vais pas discuter de tous ces éléments-là aujourd'hui faute de temps, mais je vous invite à regarder un peu le rapport pour voir les faits saillants qui y'a dans chacune des facultés ou campus. Si vous regardez le rapport, ce qu'on a essayé de faire c'est un genre de gabarit pour chaque unité qui se ressemble, en fait qui est essentiellement la même chose d'une unité à l'autre puis l'idée c'est au fil du temps, on pourra ajouter puis ça sera en collaboration avec les décanats, s'assurer qu'on a les bonnes données, les bons faits saillants, les bonnes priorités pour les années suivantes. Ce que vous avez entre les mains finalement, c'est certain que je me suis beaucoup inspiré des rapports des facultés et des campus, mais quand même, j'ai exercé un peu de liberté pour choisir certains éléments lorsque ça touche par exemple les faits saillants ou des choses comme ça. C'est comme j'ai mentionné, ça été préparé au courant de l'été donc j'ai pas voulu déranger mes doyens doyennes parce que je trouvais qu'ils méritaient pleinement leur vacance. En gros si vous regardez les sections pour les différentes unités, on a une partie qui parle du campus ou de la faculté en bref donc on parle du nombre de profs, les unités académiques qui sont associées à cette faculté ou à ce campus, les chaires, centres et laboratoires de recherche et des données sur l'effectif étudiant. Ensuite, on a des sections pour les faits saillants et les prix et distinctions et ensuite une section sur la recherche qui touche un peu le financement et la diffusion et finalement, les priorités pour la faculté ou le campus pour l'année qui s'en vient. C'est comme j'ai mentionné, je toucherai pas tout évidemment, je vais pas aller dans les unités. La seule que je vais toucher un peu c'est la FESR essentiellement parce que c'est la seule faculté qui est réseau puis on touche ici notamment de la recherche et des études supérieures donc je vais utiliser ce forum-là pour parler un peu de la recherche et des études supérieures au niveau de l'Université de Moncton sans trop aller dans les détails pour les facultés et les campus, vous avez ces données-là dans le rapport.

Donc vraiment ici à ce qu'on s'intéresse c'est les effectifs aux cycles supérieurs, au financement et à la diffusion de la recherche. Comme j'ai mentionné, les données individuelles pour les unités, vous pouvez les trouver dans le rapport puis en fait c'est un peu l'idée derrière ça c'est que les unités puissent monitorer un peu l'état de la recherche dans leur faculté, dans leur campus respectif pour qu'ils puissent un peu ré-enligner, développer des nouvelles stratégies pour accroître la productivité par exemple ou accroître les activités de recherche dans les unités. Si on regarde l'effectif étudiant, les inscriptions aux cycles supérieurs si on regarde une période d'une dizaine d'années, ici j'ai peut-être juste 2016-2017, on voit quand même une croissance au niveau des inscriptions aux cycles supérieurs. Si on regarde 2021-2022, on était essentiellement au même point que l'année précédente puis on voit que le nombre d'étudiants qui font leurs études de cycle supérieur à temps complet ou à temps partiel sont quand même partagés un peu, évidemment y'en a beaucoup plus qui sont à temps complet, mais on voit quand même qui y'a un certain nombre qui terminent leur thèse par exemple en travaillant ou en faisant d'autres activités. Au niveau de la diplomation, c'est quand même assez stable également. Ici c'est le taux de rétention encore une fois donc on constate en regardant les données, puis je pense que c'est tout à fait attendu, que les taux de rétention aux cycles supérieurs sont supérieurs à ceux du 1^{er} cycle donc on peut voir que nos taux de rétention par exemple à la maîtrise sont de l'ordre de 85-86 % allant même jusqu'à certaines années 96 %. Puis ensuite, on voit pour le 3^e cycle que les taux sont également très bons donc même on a quelques années où on a eu du 100 % de rétention. Y'a peut-être un constant encore lié à la Covid qu'on pourrait gratter un peu plus, mais si vous regardez en 2019 et 2020 après la première année au doctorat, on a quand même presque 25 % qui sont pas revenus à leurs études de doctorat à l'automne 2020. Je présume que c'est des effets de Covid également ici, mais une étude un petit peu plus approfondie nous permettra peut-être de voir exactement c'est quoi les effets de la Covid sur l'effectif étudiant. Au niveau du financement, là aussi les dernières années on avait connu quand même un succès au niveau du financement total. Cette année, on remarque si vous regardez les données pour le financement qui nous provient des grands conseils donc 2,2 millions de dollars, on voit que c'est un sommet historique. J'ai mis sommet historique ici, je suis retourné jusqu'en 2005 je pense, puis je peux imaginer avant 2005 qu'on ait atteint des sommets comme celui-là donc je me suis permis de dire que c'était un sommet historique. C'est sûr qu'au niveau du financement total on voit quand même un léger recul par rapport à l'année précédente. Là aussi ça peut être des subventions avec d'autres organismes, ça peut être des partenariats avec l'industrie, ainsi de suite. Est-ce que Covid a eu un impact, je ne suis pas certain encore. Donc encore une fois cette année, l'Université de Moncton s'est classée dans le top 50 du Research Infor Source, on s'est placé au 45^{ième} rang. L'année précédente si je ne me trompe pas, on était au 41^e rang. Ce ranking-là est beaucoup influencé de ce que je comprends par le financement donc y'a certainement un lien ici avec notre léger recul en terme de financement total de la recherche. En terme de diffusion, je dois vous dire que c'est un exercice qui est assez complexe puis difficile dans le sens que ce que je présente dans le rapport, ce sont des données pour l'année calendrier 2021 donc janvier à décembre 2021 puis c'est des publications arbitrées. Maintenant la façon qu'on compile ces chiffres-là c'est dans les rapports annuels des facultés, on a la liste dans l'annexe des publications. Dans ceci, y peut y avoir différentes interprétations donc je prends ces chiffres-là avec un peu de grain de sel dans le sens que je sais qui y'en a qu'ont fait la somme exactement de tout puis des fois ça match pas tout à fait. Par exemple si c'est deux co-auteurs d'un même article, souvent le même article va paraître deux fois dans la liste de la faculté ou même ça peut être de différentes unités donc c'est quand même assez complexe puis également toute la définition de c'est quoi une publication arbitrée, qu'est-ce que ça comprend, donc ce que je propose cette année c'est qu'on va avec les doyennes et doyens voir un peu comment on peut mieux se situer par rapport à la quantification de la diffusion qui est faite à l'Université de Moncton. On pourrait peut-être parler d'un répertoire de publications ou même de dépôt institutionnel, je suis certain que Marthe Brideau, la bibliothécaire en chef, pourrait nous en parler éventuellement, mais on a un dépôt institutionnel qui est à veille d'être sur pied puis on pourra notamment retrouver les thèses qui sont publiées ici à l'Université de Moncton puis je verrais bien également peut-être qu'on pourrait avoir un genre de système avec ça qui pourrait répertorier un peu les publications que nos chercheurs font à chaque année. Donc ça si y'a un petit bémol au niveau du rapport, c'est au niveau de la diffusion. C'est pas tout à fait à un point que je voudrais le trouver. En gros, j'aimerais juste mentionner que le vice-rectorat c'est pas seulement les unités académiques, on a d'autres unités, d'autres services comme le registrariat, comme justement le Bureau de la recherche institutionnelle. On a également les bibliothèques puis sous les bibliothèques on a le Musée acadien, on a également la Galerie d'art Louise et Rubin Cohen donc y'a quand même plusieurs services qui sont rattachés au vice-rectorat donc je veux juste parler de quelques exemples ici de faits saillants. Notamment, on a embauché cet hiver, je l'ai mentionné un petit peu plus tôt ou ce printemps, Jérémie Dupuis qui va nous aider, qui va nous donner un gros coup de main en terme de données probantes. Y'en a quelques exemples que j'ai présentés aujourd'hui notamment sur la rétention puis avec Jérémie puis notre petite équipe sur la recherche institutionnelle puis sur l'effectif étudiant, on sera en mesure de déterminer c'est quoi les données qu'on a besoin pour justement améliorer nos taux de rétention et ainsi de suite. Musée acadien, donc le Musée acadien a reçu une subvention de 275 000 dollars pour le développement d'activités éducatives auprès des milieux scolaires puis un autre point que je pense que ça vaut la peine de mentionner c'est le Centre d'études acadiennes. Si vous êtes allés au sous-sol de la Bibliothèque Champlain, y'a quand même d'importantes rénovations qui ont eu lieu l'année passée puis il va y avoir à l'automne le dévoilement, je sais même pas si je suis supposé de le dire ou pas encore, mais en tout cas, vous serez certainement invités au dévoilement des nouvelles installations puis avec la nouvelle appellation et ainsi de suite donc ça ça s'en vient à l'automne. Pour terminer, les objectifs prioritaires pour 2022-23. J'en ai déterminé quatre. Je vous dirais que pour moi, puis ça toujours été un projet de première importance, ça été déraillé quelque peu par la Covid justement parce que nos ressources étaient déployées à d'autres endroits, mais essentiellement, c'est compléter le projet d'amélioration des processus, il y a la création, la modification et l'abolition des programmes d'études. Deuxièmement, y'a quand même un groupe de travail tout de suite qui travaille à

développer notre axe de l'environnement notamment avec la perspective de créer une école d'environnement et même un institut de l'environnement qui serait un institut réseau donc ça c'est un projet qui sera prioritaire la prochaine année. Le troisième c'est toute la question de la reconnaissance des activités expérientielles de la part des étudiantes et étudiants donc je travaille beaucoup avec le registrariat et également avec le Bureau d'apprentissage expérientiel pour voir comment on peut justement reconnaître ces activités-là. Puis finalement, le quatrième qui est probablement le plus général, mais quand même je dirais même le plus important, c'est que comme vous le savez, on est en planification stratégique maintenant le cap sur 2028 donc suivant cet exercice-là, on pourra mettre en place un exercice de planification académique qui sera axé essentiellement sur la collaboration entre les unités et les campus, l'innovation, la créativité et l'expérience étudiante. Voilà monsieur le président, ça termine ma présentation.

Président d'assemblée : Merci beaucoup M. Roy pour cette présentation des plus intéressantes puis aussi un format qui est intéressant également, c'est certainement convivial et facile à suivre. Est-ce qu'il y aurait des questions pour le vice-recteur? Je sais pas s'il est encore en ligne, je le vois pas.

VRER : Je viens de me rejoindre, monsieur le président.

Président d'assemblée : Okay.

VRER : En voulant fermer le partage, j'ai fermé ma connexion.

Président d'assemblée : Ah c'est beau, ça va bien.

VRER : Ça commence bien, oui.

Président d'assemblée : On s'entendait pu très bien avec toi à ce moment-là, c'était plus difficile. Des questions pour le vice-recteur, premièrement sénatrice Albert.

Albert : Oui, bonjour et merci beaucoup monsieur le président. Merci beaucoup Gilles pour ce rapport, en fait y'est très beau ton rapport en plus, et convivial. Ça nous permet d'avoir, je dirais, des beaux comparatifs aussi. Quand tu parlais d'une grille semblable pour l'ensemble des facultés, bien ça va aussi nous inciter à faire mieux dans l'expression justement de ce qu'on fait puis dans les occasions d'exprimer vraiment, c'est ça, nos contributions dans les facultés. Bravo. Quelques petits commentaires. Un premier c'est à la page 4, on parle de la direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, j'en reparlerais du terme effectif, pour moi c'est très mercantile au niveau du ____, mais peu importe, dans cette section-là on parle du poste qu'est occupé de manière intérimaire par deux personnes. Alors ma question c'est donc à quand l'ouverture du poste pour remplacer Jean-Paul Loyer alors ça c'est une première question. La deuxième chose que je veux souligner puis peut-être que pour certains je radoterai, mais pour moi ça m'apparaît très important alors quand on évoque le nombre de membres de l'assemblée de la FESR qui sont de 235, ce qu'on ne dit pas c'est combien dans les trois campus ne le sont pas et ce que ça cache aussi la lecture que moi j'en fais en fonction du contrat de travail que moi j'ai établi avec l'Université de Moncton puis avec l'École de travail social, c'est en quoi pour ceux et celles d'entre-nous qui sont peut-être pas membres pour des raisons X, Y, Z qu'on va s'épargner parce que y'a plusieurs codes figures, comment ça nous empêche d'être respectueux dans notre contrat d'engagement avec l'université où on nous demandait de s'engager à l'encadrement d'étudiants de 2^e et de 3^e cycle selon les programmes. Alors là-dessus, je vais arrêter, mais je fais la mention pareil parce qu'on dit combien, mais on dit pas combien pas. Alors pour moi, y'a peut-être un chiffre qui est très parlant et qui est évocateur d'un enjeu systémique. Ça c'est ma deuxième chose. La troisième chose très rapidement, je veux simplement rappeler un petit peu comment on a dans les universités en général, mais aussi à l'Université de Moncton malgré les occasions qu'on a eues de s'en parler puis on se questionne même pas fait que c'est pas un reproche, c'est plus une réflexion que je nous propose, c'est de parler de clientèle étudiante, d'effectif étudiant, de marchés et je trouve que quand on embrasse ce genre de discours-là, on passe un peu à côté du fait qu'on est une institution universitaire et non pas une institution commerciale. Alors sur ça j'arrête, mais encore une fois un très grand merci pour la qualité de ton rapport puis de ta présentation.

VRER : Merci beaucoup Mme Albert, j'apprécie vos commentaires. Pour l'intérimaire au niveau de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, c'est certain on a voulu essayer. Comme vous le savez, puis j'en ai parlé dans mon rapport, y'a tout le volet recrutement qui pour moi comprend l'aide financière parce que les bourses c'est un peu rattaché au recrutement puis l'autre volet également qui est sous le volet recrutement c'est le service d'admission. Donc pour moi, ça c'est un secteur puis l'autre secteur c'est tout ce qui touche, puis même là j'aime pas le terme service puis j'ai eu beaucoup de discussions avec Sophie LeBlanc-Roy, mais faute d'un meilleur terme pour l'instant je vais l'utiliser, mais tous nos services qu'on offre à nos étudiants justement pour être en mesure d'avoir cette rétention puis d'être capable de créer une vie étudiante qui est dynamique et stimulante, donc ça c'est le deuxième volet. On a joué un petit peu avec ça les six premiers mois depuis que Jean-Paul est parti puis en toute franchise, on est comme je l'ai mentionné en exercice de planification stratégique puis on s'est dit on va prendre le temps. Que ça prenne un autre deux ou trois mois pour vraiment se faire une idée sur qu'est-ce qu'on veut, justement on va utiliser les services de Mathieu Lang pour nous aider un petit peu à faire cette planification stratégique-là au niveau de l'effectif étudiant donc ça va venir dans les prochains mois, mais on voulait juste s'assurer que c'est pas profiter du départ à Jean-Paul, mais juste une question on a une occasion de peut-être revoir un peu la structure fait que c'est un peu ça, Hélène, pour ce point-là. Pour l'assemblée de FESR oui, je voudrais pas ouvrir ce débat-là aujourd'hui, mais

je t'entends puis j'ai pas les chiffres le nombre total de profs, faudrait je le calcule, mais effectivement, il doit y en avoir peut-être une centaine ou je ne sais pas, 75 qui sont pas membres. Puis c'est comme tu le mentionnes, souvent ça peut être des gens qui ont été refusés, mais dans beaucoup de cas aussi ça peut être des unités, des profs pour lesquels y'a pas de programmes aux cycles supérieurs puis vraiment y'ont pas de valeur ajoutée d'être membre donc c'est peut-être quelque chose que je pourrais regarder avec Francis puis gratter un petit peu plus le portrait. Puis pour le dernier point les termes clientèle effectif, je suis d'accord avec toi. On les utilise peut-être faute de meilleurs termes. Si t'en as à proposer, on est certainement prêt à les considérer. Merci Hélène pour ton intervention.

Président d'assemblée : Merci. Doyen Ashrit.

Ashrit : Merci monsieur le président et merci à monsieur le vice-recteur pour la belle présentation puis encore une fois, je tiens à vous remercier pour l'excellent format de votre rapport annuel et puis j'ai dû souligner premièrement en ce qui concerne l'effectif étudiant, vous avez dit qu'il y a une baisse à 25 % des élèves ou des inscriptions provenant du Nouveau-Brunswick qui étaient alentour de 33 avant deux ou trois ans passés et puis vous avez dit que peut-être c'est la présence de nos équipes dans les écoles, etc. Je me demande parce que si on regarde les chiffres dans les collèges communautaires CCNB et NBCC et tout ça, il y a une explosion en terme d'inscriptions. Je ne sais pas si vous avez remarqué ou vous avez les chiffres. Je me demande et puis j'ai l'impression que les collèges communautaires sont devenus extrêmement pan-provincial en terme d'inscriptions et tout ça donc on doit regarder ça aussi parce que le chiffre est en train de monter au cours des deux ou trois dernières années. C'est juste un petit commentaire que je voulais faire pour regarder ça. Et puis le deuxième point qui touche peut-être l'expérience étudiante ou la vie étudiante, j'ai lu même un article dans les médias ce matin concernant le manque d'espace dans les résidences ou pour louer de l'espace, il y a environ 120 étudiants ou étudiantes qui n'ont pas encore trouvé des places donc je ne sais pas comment ça va affecter leur expérience. C'est tout pour mes commentaires.

VRER : Merci sénateur Ashrit pour ces deux points qui sont très pertinents. Pour la question de l'effectif étudiant puis le CCNB, j'ai pas les chiffres pour le CCNB. Ceci étant dit, je pense qu'effectivement, on a une certaine concurrence, mais je serais curieuse de savoir puis ça, je pense que notre chercheur institutionnel pourra gratter la question à savoir si le CCNB a eu le même impact au niveau des étudiants du Nouveau-Brunswick. Je sais que le CCNB recrute énormément à l'international également puis non seulement ça, ça c'est une donnée qu'on aimerait d'avoir puis c'est difficile d'aller la chercher, c'est combien d'étudiants internationaux arrivent à l'Université de Moncton puis en cours de route dans la première année, ils font un transfert au CCNB. Ça c'est difficile avoir ces données-là, Jérémie est au courant de cette question-là, mais on va certainement se poser les bonnes questions je pense par rapport à ça. Moi je suis confiant qu'on va revenir à un taux de participation de l'ordre au-delà de 30 % si pas cette année, dans les années suivantes. C'est comme j'ai dit aussi, y'a quand même un effet de dommage à moyen terme la Covid puis on le voit dans différents secteurs. Le fait que nos recruteurs sont dans les écoles, bien ils sont là donc c'est les 9^e année, les 10^e année, les 11^e année qui les voient, mais là ça fait deux ans qu'on est pas dans les écoles donc y'a toute cette cohorte-là de 11^e année et de 12^e année qui ont pas eu ce contact-là un-à-un physique avec nos agents de recrutement. C'est sûr qu'on a développé d'autres stratégies comme par exemple les visites virtuelles, y'a d'autres choses qu'on a faites, que nos équipes ont faites. Et parlons science, comme tu le sais Pandurang est très actif à développer des stratégies et des activités pour le recrutement étudiant même si on peut pas l'appeler ça. Concernant les logements, effectivement si vous avez suivi les médias récemment on a eu des interventions. Sophie LeBlanc-Roy a fait je pense quatre entrevues les deux ou trois derniers jours. Le recteur a été interpellé sur cette question-là également. On a dès la semaine dernière mis un genre de taskforce ensemble avec les gens du logement universitaire, les gens du service aux étudiants, les gens des services pour les étudiants internationaux puis avant-hier, je pense qu'on avait une trentaine d'étudiants qui n'avaient pas de logement encore qui s'en venaient, qui arrivaient. On a réussi à résoudre ces étudiants-là. J'ai confiance qu'on va être capable de trouver des logements pour les étudiantes puis les étudiants qui s'en viennent puis vraiment notre stratégie c'était pas de prendre que celle UPEI a pris, je sais pas si vous avez vu dans les nouvelles, c'était si vous avez pas de logement, venez pas. Donc on travaille avec la communauté, on a fait un appel d'aide à la communauté pour trouver des logements pour nos étudiants puis de ce que j'ai vu jusqu'à présent, ça semble vouloir marcher donc je suis optimiste, Pandurang.

Ashrit : Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Sénateur Clarisse.

Clarisse : Merci monsieur le président. Monsieur le vice-recteur, un très beau rapport, je vous en félicite énormément. C'est une pièce de référence que vous avez dit qui va servir pour de nombreuses années en interne ici. Peut-être une question que je me pose c'est si ce rapport n'aurait pas aussi la vocation à être partagé avec d'autres membres de la communauté, ça serait une belle proposition, ça serait une transparence donc je pense que c'est dans l'esprit de la planification stratégique et j'aimerais vous entendre si y'a cette volonté derrière ce beau rapport que vous avez partagé. Ou si c'est pas une volonté, c'est peut-être un conseil que je ferais. Le deuxième point c'est peut-être au niveau, j'aime pas le terme comme effectif et clientèle ça désimmunise, mais faute de mieux c'est celui que je vais utiliser. On est dans un contexte où on a une petite baisse d'inscriptions au niveau des étudiantes et étudiants du Nouveau-Brunswick et faut garder en esprit qu'on est dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de changements drastiques qui ont été faits pour les étudiants comme des restrictions d'accès à l'assurance-emploi qui limitent la possibilité pour des

primos occidentaux de venir faire des études à l'Université de Moncton donc y'a des désavantages là-dessus et j'aurais aimé vous entendre là-dessus. Je sais que l'université offre des bourses, mais ceci ne compense pas la perte de l'assurance-emploi pour beaucoup d'étudiantes et d'étudiants.

VRER : Merci Olivier, une très bonne question la dernière, je vais y revenir. Merci pour les commentaires par rapport au rapport puis vraiment l'objectif c'est un petit peu dans le sens que tu l'as évoqué. La raison principale je pense qu'on a changé le format c'est comme j'ai mentionné d'entrée de jeu, je trouve qu'on met beaucoup de temps à développer des rapports comme ça puis si ils sont pas utilisés et sont pas utiles, c'est une perte de temps des équipes. Donc effectivement, j'aimerais bien le diffuser. C'est sûr que le rapport est fait au Sénat, mais je présente également le même rapport au Conseil des gouverneurs au mois de septembre, mais on pourrait peut-être certainement en faire la diffusion plus générale à la communauté universitaire. Puis c'est comme j'ai dit aussi l'idée un petit peu c'était pour que les facultés, puis ça je vais travailler avec les décanats, c'est que chaque faculté a un genre de tirer à part qu'ils peuvent utiliser pour motiver un peu comme Hélène a dit, motiver les gens à se surpasser un peu donc je suis tout à fait d'accord avec ça. Pour le deuxième point, t'as effectivement évoqué plusieurs choses qui sont d'actualité : la pénurie de main-d'œuvre, la question de l'assurance-emploi ce sont des grosses questions. Je peux vous rassurer que le rectorat et les équipes on est en contact régulier avec les instances gouvernementales que ça soit au niveau de la province puis au niveau fédéral justement pour trouver des moyens à mieux soutenir nos étudiants que ce soit au niveau financier ou même en terme d'accéder à l'éducation postsecondaire. Ton commentaire est bien reçu Olivier puis je veux juste nous assurer qu'on travaille là-dessus. Puis juste vous donner un exemple aussi, on connaît la pénurie en science infirmière par exemple, c'est connu, mais on a du mal à recruter. On a quand même des bonnes inscriptions sauf qu'avec toute la publicité négative qui est faite dans les médias par rapport à ça au niveau des relations de travail, tout ça fait en sorte que c'est difficile recruter dans certaines disciplines même si on met les efforts pour augmenter je dirais notre contribution à la société.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Orlachi.

Orlachi : Merci de me donner la parole. Bonjour M. Roy, on se revoit. Peut-être je vais donner l'impression de me répéter. Vous avez parlé des étudiants internationaux, vous avez ___ à la 2^e année et je précise que vous avez dit que c'était des statistiques prises les deux dernières années, vous avez dit que ____. J'aimerais souligner que ___ ces données-là, mais j'aimerais souligner que le professeur ___ à cause des frais de scolarité. Il a mentionné le fait que le marchand des collèges communautaires fonctionnait beaucoup puis y'avait ___ de l'inscription des étudiants au collège communautaire ou ça peut même changer ___ catégoriquement ___ les départs. J'ai envie de dire que si on prend en compte le fait que nous sommes dans une petite ___ image pour le Canada ___ frais de scolarité. On prend également compte de la ___ restreinte ___ pour les étudiants internationaux ___ on parle de pénurie de logement. Le prix des logements augmente chaque année, ça remonte, ça remonte, on sait pas où est-ce qu'on s'en va. Frais de scolarité ___ aujourd'hui même on aura des opportunités ___ faut aller dans des manifestations, y faut aller dans des organisations, y faut s'impliquer pour faire du bénévolat, il faut quelqu'un ___ y'a juste envie de faire un emploi ordinaire ___ travail ___ mais aujourd'hui ___ et les opportunités sont restreintes ___ obligé de faire du bénévolat et tout ___ obligé de s'impliquer pas par passion, mais c'est parce que derrière y'a un intérêt ___ de rencontrer quelqu'un, de rencontrer un chef d'entreprise qui pourra lui donner un emploi. Alors je veux dire que si on prend en compte tout ça, le nombre des étudiants qui ne viennent pas à la 12^e année ____. Alors lorsque ___ rapport comme ça dans des réunions comme ça ___ toutes les données ___ sondages ___ des consultations auprès des étudiants ___ serait bien. Je ne dis pas qu'il n'y a pas des étudiants canadiens qui sont bons à la 12^e année, mais j'ai envie de dire que la différence elle est très énorme ___ quelqu'un qui a quitté son pays en Afrique ___ Madagascar ___ bon je vais chercher quelque chose de bon. Il arrive ici, la scolarité c'est compliqué pour lui, il arrive ici pas d'emploi ou les meilleurs emplois sont dans les centres d'appel. Tu demandes à un étudiant international je cherche un emploi ___ derrière un téléphone parler avec les gens, on aimerait aussi avoir des ___ responsabilité. Avec tout ça si ça continue comme ça, si la scolarité continue d'augmenter comme ça, si on se retrouve toujours en pénurie de logement chaque année ____. Au niveau immigration j'ai envie de dire que l'immigration à Moncton est facile, mais après l'accueil qu'est-ce qui se passe les opportunités ___ et encore si on tient en compte le fait que le salaire n'est pas vraiment ça, on est payé à partir de je pense c'est 11.95 ___ pas vraiment ça ___ des grandes cibles où on a accès à 30 dollars l'heure si on a encore le salaire minimum 11.95 si j'ai le bon montant. Tout ça j'ai envie de dire que ___ pas la 10^e année ___ la première session puis à la deuxième session ___ au collège ____. Et voilà, je pense que récemment vous avez vu au Québec les frais de scolarité ont diminué, le collège ça diminué donc je pense avec tout ça ___ frais de scolarité ____. Je pense ___ 12 000 dollars que j'habite en résidence pour mon loyer, ma scolarité et pour l'assurance maladie parce que malheureusement je n'ai pas encore pu avoir ___ pour une session. Donc si c'est pas que je plaisais ici, je serais déjà partie ___.

VRER : Merci beaucoup Jovial pour ton intervention. Je veux te rassurer que je dirais l'ensemble de ce que vous venez d'évoquer, on est très sensible à ces questions-là. Le recteur, je peux vous garantir, c'est une de ses priorités puis on va pas arrêter là. On a plusieurs initiatives auprès de la province justement pour aider nos étudiantes et étudiants internationaux donc y'a beaucoup de choses que ce soit au niveau de l'employabilité, là aussi on est prêt à voir avec la communauté, à voir comment on peut parce comme vous le savez, le Nouveau-Brunswick veut des nouveaux arrivants, des nouveaux Canadiens puis si on veut justement atteindre ces objectifs-là, faudra trouver une façon de garder nos étudiants qu'on recrute à l'Université de Moncton puis qui se sentent bien ici au Nouveau-Brunswick, ils se sentent bien à l'Université de Moncton puis

qui vont contribuer à la société une fois le diplôme terminé. Donc je suis extrêmement sensible à ce que vous venez de dire puis j'espère qu'on aura la chance de continuer à se parler, à avoir un dialogue pour voir c'est quoi les inquiétudes que vous avez. Je suis tout à fait d'accord avec vous, on est en train de mettre sur pied justement des sondages rétroactifs pour des étudiants qui ont quitté, que ce soit des étudiants internationaux ou canadiens pour savoir pourquoi ils s'en vont. Quoiqu'on a une bonne idée, je pense que tu en as mentionné plusieurs, une fois qu'on aura une meilleure compréhension des raisons des départs des étudiants, on pourra peut-être mettre en place certaines stratégies pour faciliter la rétention de nos étudiants internationaux. Merci beaucoup Jovial, j'ai beaucoup apprécié ton intervention.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Je vais prendre l'intervention de la sénatrice Surette puis ensuite y'a Mme Jeanne-d'Arc Gaudet je pense qui voulait intervenir, donc Mme Surette.

Surette : Merci monsieur le président. Merci M. Roy pour le rapport, je trouve que le nouveau format y'est vraiment très convivial. Y'est très partageable aussi je pense comme que le sénateur Clarisse l'a mentionné. Je pense par contre qu'on pourrait avoir une réflexion sur comment on parle de l'impact de la recherche parce que c'est beaucoup plus que des publications l'impact de la recherche. C'est tous les liens qu'on fait avec différents partenaires à l'extérieur de la communauté universitaire, c'est tout l'impact qu'on a sur les politiques publiques sur comment nos communautés fonctionnent, l'aide qu'on peut donner pour faire face aux changements climatiques, par exemple, etc. C'est pas la première fois qu'on parle de ces enjeux-là, mais je pense que si on était capable de faire une place dans le rapport annuel pour ces enjeux-là de rayonnement de l'université à l'extérieur de l'université, ça serait un outil vraiment puissant pour nous rappeler que l'université c'est pas juste un institution d'enseignement où est-ce que les professeurs sont en salle de classe, mais _____ par la recherche puis les services à la collectivité.

VRER : Merci beaucoup Céline pour ton intervention. Je crois que t'as mis le doigt sur une problématique en fait que je me suis cassé la tête un peu cet été parce qu'au début au lieu de mettre diffusion j'avais impact, le mot impact de la recherche puis comme toi, je me suis dit ce qu'on est en train de présenter là, c'est pas une mesure de l'impact à mon avis. C'est peut-être une mesure, mais certainement pas le grand portrait. Je me suis posé justement la question comment faire ça puis y'a toute une polémique tout de suite sur comment on fait pour mesurer l'impact de la recherche, notamment je vous ai entendu parler de l'entente de San Francisco et ainsi de suite donc au niveau des facteurs d'impact et tout ça, y'a beaucoup de questionnements par rapport à la valeur de ces outils-là puis je suis entière d'accord puis je suis certainement prêt à faire de la place puis justement, je pense que lorsqu'on aura un debriefing sur le rapport avec les décanats, on pourrait justement puis vraiment cette information-là doit me parvenir des facultés donc on pourra faire une place pour ce genre de données-là ou d'exemples de contribution que notre corps professoral fait auprès de la communauté. T'as parlé de l'environnement, y'a beaucoup d'impact qu'on fait puis je vous dirais qui y'a beaucoup plus d'impact qu'un article scientifique dans une revue qui y'a trois personnes qui va lire, mais comme chercheurs à l'université, on a un rôle à jouer au niveau du développement des politiques publiques, au niveau de toutes sortes de choses que souvent on valorise pas puis je suis entièrement d'accord avec toi, Céline, sur cette question-là puis on va certainement en faire une place dans le futur. J'aimerais dire aussi si jamais que vous avez des commentaires que vous voulez me partager offline, je suis toujours réceptif à améliorer un peu le format. Comme j'ai dit, ça va être un processus d'amélioration continue avec des nouvelles données probantes. L'idée c'est comme j'ai dit d'entrée de jeu c'est vraiment de rendre le rapport un outil de travail puis un rapport qui est utile pour les unités pour l'université donc c'est un peu ça. Merci beaucoup Céline.

Président d'assemblée : Merci. Mme Gaudet.

Gaudet : Merci monsieur le président. Comme mes collègues, je veux aussi vous remercier de la _____ de votre rapport et de la précision. Je dois vous dire que vous allez faciliter mon travail lorsque je vais faire un rapport à mes membres de l'Association des retraités parce qu'enfin, ça présente un beau portrait assez global de ce qui se passe à l'université donc merci beaucoup. J'ai aussi une question, vous avez sûrement suivi les médias et c'est en rapport avec les objectifs prioritaires. Vous avez sûrement suivi récemment les médias et notamment sur tout le recul du français dans la francophonie au pays et notamment en milieux minoritaires également. Dans vos priorités, je m'attendrais de voir justement un objectif qui porte sur le rôle que doit jouer l'université en terme de leadership. On a pas beaucoup d'universités notamment en milieux hors Québec, francophones hors Québec et je crois qu'on s'attend que l'Université de Moncton joue un rôle de premier plan pour un petit peu rectifier cette situation-là et pour s'assurer aussi de la promotion de notre langue. Alors j'aimerais avoir votre réaction là-dessus.

VRER : Écoute Jeanne-d'Arc, c'est un excellent point que tu fais là puis j'ai été également un peu, je sais pas c'est quoi le terme, déçu; je dirais pas déçu, ça me dérange de voir les chiffres qui ont été publiés dans les dernières semaines par rapport au recul du français au Canada puis effectivement, je pense que l'Université de Moncton a un rôle important à jouer là-dessus même si ça sera au niveau de l'analyse de qu'est-ce qui se passe, mais aussi au niveau de comment qu'on fait pour changer cette tendance-là au niveau de la société canadienne. J'en prends bonne note, Jeanne-d'Arc, puis je vais consulter mes collègues puis voir quels types d'interventions ou quels types de contributions qu'on pourrait faire dans ce dossier important-là.

Gaudet : Au niveau canadien puis au niveau aussi du Nouveau-Brunswick.

VRER : Absolument. Je vois que le recteur aimerait d'ajouter son grain de sel.

Recteur et vice-chancelier : Oui monsieur le président si vous le permettez. En lien avec ce que la sénatrice vient de mentionner, hier j'ai passé la journée à la session sur le sommet et la conclusion des consultations sur la révision de la Loi sur les langues officielles, mais également sur le plan d'action de Patrimoine Canada et on a eu d'excellentes discussions. Un des points que je vais avoir également c'est toute la question du continuum de la formation en français, c'est-à-dire à partir de la petite-enfance aller jusque non seulement au niveau du postsecondaire, mais également les actions pour maintenir la langue dans le milieu de travail et dans les milieux et les activités socioculturelles, loisirs, etc. au niveau de la communauté. Je pense que collectivement ce qui se produit c'est une pyramide inversée, c'est-à-dire qu'on essaie d'élargir la base de la pyramide en augmentant évidemment l'immigration puis l'accès à des services en français puis aussi également avec le programme d'immersion. Mais ce qu'on constate c'est tout au long de la trajectoire des locuteurs francophones, on a des pertes versus le milieu anglophone donc on a un déficit de rétention et ça ça peut se faire entre la petite-enfance, l'enfance primaire, entre le primaire et le secondaire, le secondaire et l'universitaire et donc on doit s'intéresser à développer des stratégies pour comprendre qu'est-ce qui se passe, qu'est-ce qui fait que les gens persistent par exemple au maintien du français puis pourquoi ils décrochent. Et donc on essaie éventuellement de mettre en place une vision beaucoup plus intégrée de la problématique de la francophonie je dirais de la naissance aller jusqu'à la mort. Y'avait une expression qui a été émise hier qui était quand même assez intéressante donc du berceau à la berceuse comme on dit parce que y'a des interventions qui doivent se faire tout au long du cycle de vie. L'initiative que le Sénat a recommandé, c'est-à-dire de faire un peu aussi une mise au point, on va en parler peut-être plus tard, sur la qualité du français, l'intérêt, la vitalité, la fierté de maintenir la langue française, son identité francophone. Alors c'est à travers ces actions-là qu'on va positionner l'université puis comme vous avez dit, je pense que l'Université de Moncton se doit de prendre un leadership fort pour maintenir puis contribuer à la vitalité francophone non seulement au Nouveau-Brunswick, mais également au niveau du Canada.

Président d'assemblée : Merci. Je prendrai une autre intervention, sénatrice Boudreau.

Boudreau : Oui, bonjour tout le monde. J'avais juste une petite proposition. Merci pour cet excellent rapport-là puis la présentation aussi. De mon côté, je me disais on aurait peut-être un rôle à jouer en tant que professeurs dans le sens que je trouve qu'il y a des éléments qui sont très pertinents à l'intérieur puis je me disais moi je peux m'engager dans le cadre de mes cours aussi puis à retirer certaines parties de ce rapport-là si c'est possible de le présenter aussi à mes groupes de personnes étudiantes parce que ça fait une belle valorisation, c'est un élément de marketing aussi qu'on le veule ou non. Puis quand qu'on regarde les prix, les nominations, qu'est-ce qu'est possible de faire lorsqu'on se retrouve à l'intérieur d'une faculté puis ça peut peut-être donner des idées d'engagement aussi aux personnes qui vont recevoir ces informations-là.

Président d'assemblée : Merci. Je ne vois pas d'autres interventions par rapport au rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Dr Prud'homme.

Recteur et vice-chancelier : Moi j'aimerais ça faire une proposition, qu'on félicite officiellement le vice-recteur pour l'excellent rapport, la nouvelle formule et j'aimerais qu'elle soit au procès-verbal.

Président d'assemblée : On veut en faire une résolution officielle pour ça ou tout simplement signaler les félicitations. Dr Prud'homme, vous en faites une proposition?

Recteur et vice-chancelier : Oui.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y a un appuieur? Sénateur Ashrit donc vous appuyez. On a plusieurs appuieurs donc tout simplement, je pense pas qu'il y a des questions autour de la résolution donc si y'a des gens qui sont en désaccord, tout simplement le signaler dans le fil de conversation. J'en vois pas, félicitations monsieur le vice-recteur, c'est un excellent rapport, tout le monde en est d'accord puis je pense que ça commence une belle tradition de présentation de ce genre de rapport-là pour rendre justement l'information beaucoup plus accessible, abordable et conviviale bien sûr. Merci beaucoup.

VRER : Merci tout le monde, c'est grandement apprécié.

10. Rapport du Comité conjoint de la planification

10.1 Évaluation du Certificat en andragogie

Président d'assemblée : Le point 10, rapport du Comité conjoint de la planification. Le point 10.1, évaluation du certificat en andragogie donc monsieur le vice-recteur on vous donne pas de répit, vous avez de nouveau la parole.

VRER : Merci monsieur le président. Il s'agit du certificat en andragogie. C'est un certificat qui est offert en partenariat entre la formation continue et la Faculté des sciences de l'éducation. C'est un programme de 24 crédits qui est offert à temps partiel uniquement puis qui vise l'enseignement aux adultes. Dans le cadre de la planification académique de 2016, c'est un programme qui figurait parmi la liste des programmes à maintenir donc dans ce cas ici la procédure habituelle pour l'évaluation de programmes a été suivie. L'équipe d'évaluation était composée des professeurs Karine Villemagne de l'Université de Sherbrooke et Marie Thériault de l'Université de Montréal. La visite a eu lieu en mars 2020 sous format virtuel, c'est un de ces programmes-là d'ailleurs qui était de mémoire supposé d'être évalué au printemps 2020, mais en raison de la Covid, ça

avait été repoussé de six mois. On a reçu je dirais bizarrement deux rapports donc les deux évaluatrices ont préféré de soumettre chacune un rapport d'évaluation donc a reçu le premier le 3 juin et le deuxième le 10 juin. Comme le prévoit notre politique, on a envoyé les rapports d'évaluation aux parties prenantes donc formation continue, la Faculté des sciences de l'éducation et notamment le Département d'enseignement au secondaire et ressources humaines. Également, on a reçu une rétroaction de la part des décanats des études des campus d'Edmundston et Shippagan et comme mentionné, le directeur-général de la formation continue. Donc suivant la réception de ces rapports-là, la vice-rectrice adjointe à l'enseignement a quand même fait une synthèse de tout ça et puis on a présenté le rapport d'évaluation au Comité conjoint de la planification au printemps. Les recommandations qui suivent ou qu'on va faire ce matin découlent des recommandations qui ont été adoptées par le CCJ. Comme mentionné, le certificat en andragogie est offert seulement à temps partiel donc si vous regardez dans nos règlements universitaires, le règlement 2.13.1(a) qui touche l'offre des certificats, on indique clairement que ces programmes-là sont offerts par la formation continue sur les trois campus. Ici faut pas oublier que la formation continue c'est une entité réseau donc un programme offert par la formation continue peut être offert réseau. Ici évidemment, y'a la collaboration de la faculté et du Département de l'enseignement au secondaire et des ressources humaines. Les programmes de formation pour des adultes à l'Université de Moncton ont premièrement vu le jour à la fin des années 1980 donc c'est pas des programmes récents. Au fil du temps, ces programmes-là ont peut-être changé de nom, mais essentiellement, on offre de la formation pour les adultes depuis plus de 30 ans. Notamment ce qui vaut la peine d'être mentionné c'est qu'il y avait une entente entre la formation continue et le CCNB pendant presque 30 ans pour justement la formation de leurs formateurs donc leurs enseignants et enseignantes suivaient cette formation, c'était une formation obligatoire pour les nouveaux professeurs au CCNB. Je pense c'est important de mentionner dans toute cette question de quels programmes ils relèvent, y'avait une certaine confusion si vous avez lu les rapports puis peut-être que le rôle de la formation continue n'était pas bien compris par les évaluatrices. Essentially si vous regardez le rapport du vice-rectorat, on a fait un genre d'historique de la création du certificat puis les règlements qui s'appliquent. Comme mentionné, le certificat est effectivement offert par la formation continue. Y'a peut-être une précision qui est importante à faire ici, le conseil académique de la direction générale de la formation continue c'est l'entité qui établit et qui maintient les liens nécessaires entre la formation continue puis les unités académiques des trois campus donc ce conseil-là a un rôle important à jouer lorsque ça touche des programmes qui offrent des cours crédités. De façon générale, les deux évaluatrices recommandent sans hésitation le maintien du certificat. Elles trouvent que le programme est une plateforme de grande qualité pour l'accès aux études postsecondaires. Elles voient un important potentiel pour ce programme puis elles trouvent qu'il est présentement sous-exploité. Une des recommandations qu'elles font c'est de changer le nom du programme par exemple pour rendre sa promotion plus facile. Elles proposent également, puis c'est toutes des recommandations que je trouve très pertinentes, de faire une analyse des besoins de formation en éducation des adultes au Nouveau-Brunswick et éventuellement possiblement même à l'échelle canadienne. Elles ont donné des exemples par exemple en littéracie, en alphabétisation et ainsi de suite. Elles ont également parlé beaucoup de micros programmes donc c'est de voir un peu comment tout notre offre de formation en éducation pour les adultes pourrait être actualisée et devenir un projet qui serait intéressant pour l'Université de Moncton. En fonction des résultats de cette analyse de marché-là, elles proposent que le format du programme soit révisé justement en fonction notamment des clientèles cibles qui sont visées. Comme d'habitude, on a été chercher la rétroaction des campus et de la formation continue et de la Faculté des sciences de l'éducation. Pour moi ce qui est évident à la lecture du rapport c'est qu'on a besoin d'une meilleure collaboration entre les différentes parties prenantes, que ce soit la formation continue, la Faculté des sciences de l'éducation et son Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines et nos deux campus. Je pense que si on veut que ce projet d'actualisation de ce programme se concrétise et se réalise, cette collaboration-là va être essentielle. Elles mentionnent également que ça serait important d'identifier une personne ressource experte qui pourrait jouer ce rôle donc la faculté et le département indiquent que présentement y'a personne dans leur rang qui peut jouer ce rôle-là et qu'on aurait besoin d'une nouvelle ressource. J'irais peut-être pas là tout de suite dans le sens qu'il faudrait explorer d'autres avenues. On a quand même d'après le doyen des études du campus de Shippagan, y'ont une personne qui a fait son doctorat en andragogie donc quand qu'on parle de projets réseaux ou qu'on veut consolider ou qu'on veut collaborer, y'a peut-être une solution là. Je dis y'en a peut-être d'autres également, mais je pense quand même que cette réflexion-là vaut la peine. En terme des cours, les évaluatrices ont fait référence qui y'a une certaine redondance entre certains cours donc ça c'est des recommandations typiques qu'on voit donc je pense que les parties prenantes doivent se pencher sur le contenu lorsqu'il sera le temps de réviser et de proposer des changements au programme. Comme il a été mentionné, le programme a été majoritairement supporté par le CCNB depuis presque 30 ans donc avec cette étude de marché-là et de voir quelle est la clientèle, encore le mot clientèle ici, mais la clientèle cible, on pourrait voir quel genre de programmation qu'on pourrait offrir justement dans ce sens-là. Y'a cinq recommandations qu'ont été adoptées par le Comité conjoint de la planification et je vais les lire, monsieur le président. Recommandation 1 : que la formation continue maintienne le certificat en andragogie et qu'il soit offert en étroite collaboration avec les responsables du programme du DESRH de la Faculté des sciences de l'éducation. Recommandation 2 : que la Faculté des sciences de l'éducation, le campus d'Edmundston, le campus de Shippagan et la formation continue attribuent au dossier, une personne ressource en éducation des adultes, une personne qui sera identifiée dans le réseau avant d'initier l'étude des besoins. Recommandation 3 : que la formation continue entreprenne une étude des besoins de formation en éducation des adultes en francophonie minoritaire notamment auprès des milieux universitaires, des milieux communautaires, des milieux de travail et du milieu collégial. La quatrième recommandation : que le nom, les contenus et la livraison du programme soient révisés en fonction des clientèles cibles identifiées, qu'un rapport

à ce sujet soit déposé au Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche d'ici le 30 avril, 2023 et que le micro programme en andragogie soit développé. Et finalement la dernière recommandation, c'est que le Réseau des bibliothèques de l'Université de Moncton en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation, le campus d'Edmundston et le campus de Shippagan évaluent les besoins afin de constituer un fonds documentaire spécialisé en éducation des adultes. Voilà monsieur le président, j'aimerais proposer l'adoption de ces recommandations par le Sénat académique.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Est-ce qu'on a un appuyeur? Appuyé par le sénateur Adégbidi. Est-ce qu'il y aurait des questions ou commentaires? Sénateur Poitras.

Poitras : Merci M. Roy. Moi j'en ai profité de ce programme-là, j'ai passé par le certificat en andragogie, j'ai fait un bacc en éducation par après. J'étais employé du collège communautaire dans le temps. Dans le temps c'était obligatoire, on offrait au moins faire un certain nombre de crédits en éducation. Peut-être que dans le temps j'étais pas convaincu, mais après avoir fait le programme ça m'a été très utile donc je suis très heureux que les recommandations ont été apportées aujourd'hui cela maintient de ce programme-là et c'est juste question peut-être de voir comment on pourrait faire de la publicité un peu et démontrer aux gens comment les valeurs rajoutées de ce programme-là peuvent apporter à des enseignants en particulier encore au collège communautaire, j'espère qu'ils vont revenir sur leur décision et continuer avec nous juste pour voir si quelque chose que je pourrais aider ayant passé à travers le système, je suis prêt à le faire.

Président d'assemblée : Excellent. Merci beaucoup doyen Poitras. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions ou commentaires par rapport à cette résolution? J'en vois pas donc on serait prêt pour le vote. On va faire ça sous format Forms donc vous allez recevoir le lien. Vous avez le lien pour le document en question donc le vote est démarré. Le vote est terminé, il faut attendre le décompte. 36 pour, 0 contre, adopté. Ça termine ce point-là et c'est tout pour le rapport du Comité conjoint. On avait une deuxième pause de prévue à 11 h donc il est 11 h 02. On va prendre une dizaine de minutes et on revient à 11 h 12.

PAUSE

11. Rapport du Comité des programmes

11.1 Résolutions transmises pour information

Président d'assemblée : On va continuer, on était rendu au point 11, rapport du Comité des programmes, 11.1, résolutions transmises pour information donc je cède la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

VRER : Merci monsieur le président. Vous avez en vos mains les résolutions transmises pour information. Comme vous savez, y'a un certain nombre de résolutions qui ne se rendent pas au Sénat dans le sens qu'on a pas besoin d'approbation ou de résolution du Sénat donc que ce soit par exemple la création de cours, l'abolition de cours, ainsi de suite. Vous avez la liste des résolutions qui ont été prises par le Comité des programmes qui ne sont pas transmises ici au Sénat donc vous les avez comme information. Voilà.

12. Nominations

12.1 Comité des programmes du Sénat académique

12.1.1 Membres du Sénat (P. Ashrit, C. Auger et J.-F. Thibault)

Président d'assemblée : Merci. On va procéder au point 12 au niveau des nominations, y'a diverses nominations à faire en lien avec une variété de comités du Sénat académique. Au point 12.1, on a le Comité des programmes du Sénat académique. Au point 12.1.1, on a divers membres à remplacer donc des membres du Sénat qui siègent au niveau du Comité des programmes. Dans ce cas ici, on a des membres qui ont terminé leur mandat dans la personne de Pandurang Ashrit, de Claudine Auger et de Jean-François Thibault. À ce moment ici, on a trois poste à combler et madame la secrétaire générale, dans les trois cas est-ce que ces personnes-là sont éligibles pour un autre mandat?

Secrétaire générale : Oui, les trois personnes sont éligibles. M. Pandurang Ashrit nous a indiqués qu'il préfère ne pas renouveler son mandat, à titre d'information.

Président d'assemblée : À titre d'information. Pour un point d'information comme dans ce cas ici, on a trois postes à remplir puis on va faire des nominations. Si jamais qu'on avait plus de nominations que le nombre de postes requis, c'est clair qu'on va procéder à un vote Forms et dans le vote Forms, vous aurez à indiquer les trois personnes que vous votez pour. En d'autres mots c'est pas pour une personne, c'est pas un oui ou un non, si par exemple qu'on avait cinq nominations pour trois postes, on vous demandera de choisir trois personnes sur cinq. Si jamais que le nombre de nominations est équivalent au nombre de postes, bien ça va être élu par acclamation donc juste pour préciser un petit peu la manière qu'on va fonctionner. À ce moment ici, on va prendre des nominations pour les divers postes. Sénatrice Albert.

Albert : Merci monsieur le président. Je propose la candidature de Christine Paulin.

Président d'assemblée : Christine Paulin donc Mme Paulin, est-ce que vous acceptez la mise en candidature?

Paulin : Oui, j'accepte.

Président d'assemblée : Merci beaucoup donc vous acceptez?

Paulin : Oui.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Donc on a une nomination dans la personne de Christine Paulin. Sénateur Laplante.

Laplante : Je propose Gérard Poitras.

Président d'assemblée : M. Poitras, est-ce que vous acceptez la mise en candidature?

Poitras : Oui, j'accepte.

Président d'assemblée : Excellent, merci beaucoup. Donc on a deux mises en candidature jusqu'à présent. Doyen LeBlanc.

LeBlanc : Je propose Jean-François Thibault.

Président d'assemblée : Jean-François Thibault. Sénateur Thibault, est-ce que vous acceptez la mise en nomination?

Thibault : Oui, avec plaisir.

Président d'assemblée : Merci. Donc on a trois personnes. Sénatrice Auger.

Auger : Je propose mon collègue à Shippagan, Xavier Robichaud.

Président d'assemblée : Xavier Robichaud. M. Robichaud, est-ce que vous acceptez la mise en nomination?

Robichaud : Oui, j'accepte.

Président d'assemblée : Excellent, merci beaucoup. Et puis sénateur Clarisse.

Clarisse : Je pense qu'on va devoir aller dans les élections.

Président d'assemblée : Probablement.

Clarisse : Je voudrais proposer Jeanne Godin.

Président d'assemblée : Jeanne Godin. Sénatrice Godin, Jeanne, est-ce que tu acceptes la mise en candidature?

Godin : Oui, avec plaisir.

Président d'assemblée : Excellent. Hé c'est le fun, on a combien de personnes? On en a cinq. Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en nomination? Sénatrice Orlachi.

Orlachi : J'aimerais proposer Étienne Dako.

Président d'assemblée : Donc mise en candidature du sénateur Dako. Sénateur Dako, est-ce que vous acceptez la mise en candidature.

Dako : Oui, j'accepte.

Président d'assemblée : Donc une sixième candidature. Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en nomination? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en nomination? Une troisième fois, est-ce qu'il y aurait d'autres mises en nomination? Donc présentement on a six ou sept candidatures, madame la secrétaire générale? Six.

Secrétaire générale : On a six candidatures, je peux les reprendre. Christine Paulin, Gérard Poitras, Jean-François Thibault, Xavier Robichaud, Jeanne Godin et Étienne Dako.

Président d'assemblée : Excellent. Donc là vous allez recevoir un document Forms puis vous aurez à choisir trois personnes sur les six.

Auger : Juste un petit rappel. Habituellement on aime avoir sur le Comité des programmes puis plein d'autres comités des représentants de Shippagan et d'Edmundston. Comme je quitte ce comité, c'est juste un rappel que ça serait intéressant qui ait une représentation. Je veux pas influencer personne, mais c'est bien que les trois campus soient représentés. Merci.

Président d'assemblée : C'est noté. Sénateur Coulibaly.

Coulibaly : C'était dans le même sens. La représentativité des trois campus elle est importante parce que souvent comme on dit loin des yeux loin du cœur donc si on pouvait avec ce même principe respecter cette représentativité, ce serait bien.

Président d'assemblée : Excellent, merci beaucoup. Dr Prud'homme.

Recteur et vice-chancelier : Suite aux commentaires qu'on vient de recevoir, est-ce qu'il serait pas opportun de modifier ou de faire un amendement ou règlement qu'il doit y avoir une représentation du comité éventuellement puis qu'on doit pas faire des rappels à chaque fois, mais que ça fasse partie de la composition du Comité des programmes?

Président d'assemblée : Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Pour ce genre de modification-là, c'est une modification des Statuts et règlements alors ça nécessiterait quand même de cheminer vers le Conseil des gouverneurs. On peut le prendre en note. J'aimerais juste vous rappeler que le doyen des études de Shippagan et la doyenne des études d'Edmundston sont présents au Comité des programmes donc la représentativité en terme de réseau est toujours présente. Maintenant au niveau du nombre de personnes évidemment. Y'a aussi lorsqu'on a notre protocole, lorsqu'on met en marche un comité ad hoc du Sénat académique, y'a quand même des protocoles et on encourage fortement la diversité homme-femme, représentation réseau, etc. Alors c'est quelque chose qu'on a toujours eu un petit peu en arrière-plan dans nos nominations. On peut certainement aller plus loin dans nos Statuts et règlements, mais à ce moment-là faudrait utiliser la procédure habituelle de modification des règlements et des statuts.

Président d'assemblée : Merci. Y'a une question dans le fil de conversation. Est-ce qu'il est possible d'indiquer à chacun des candidats à quel campus ils sont affiliés. Je sais pas si on veut procéder à ce niveau-là. On peut le dire, on peut peut-être le répéter ici, madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Alors si je comprends bien, je me souviens bien, Xavier Robichaud est au campus de Shippagan. Tous les autres sont au campus de Moncton.

Président d'assemblée : Voilà. Donc on va attendre le document Forms puis on va lancer le vote. Vous avez le formulaire et le vote est lancé.

Mbarga : Est-ce qu'on peut me rappeler la liste des noms puisque je l'ai pas avec moi s'il-vous-plaît?

Secrétaire générale : Oui. Alors Christine Paulin, Gérard Poitras, Jean-François Thibault, Xavier Robichaud, Jeanne Godin et Étienne Dako.

Mbarga : Merci.

Albert : Faudrait peut-être s'assurer de la confidentialité des votes.

Président d'assemblée : Oui, absolument. Faut pas indiquer les noms dans le fil de conversation. On a le résultat du vote donc les personnes élues et qui ont récolté le plus de voix : Xavier Robichaud, Jean-François Thibault et Gérard Poitras. Donc félicitations et merci à l'avance pour le service rendu à ce comité.

12.2 Comité d'appel du Sénat académique

12.2.1 Professeure, professeur (S. Harrison*)

Président d'assemblée : Le point 12.2, Comité d'appel du Sénat académique donc 12.2.1, il faut remplacer un ou une professeure. La personne qui était sur ce comité les dernières années c'était madame la professeure Suzanne Harrison. Elle n'est plus au Sénat académique si je me trompe pas, c'est ça? Donc on doit remplacer la professeure Harrison. Est-ce qu'il y aurait des mises en candidature? Sénatrice Albert.

Albert : Alors merci beaucoup. Je proposerais Gabriel Laplante qui est présentement substitut.

Président d'assemblée : Sénateur Laplante, est-ce que vous acceptez la mise en candidature?

Laplante : Oui.

Président d'assemblée : Excellent, merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Sénateur Robichaud.

Robichaud : J'aimerais proposer ma collègue de Shippagan, Claudine Auger.

Président d'assemblée : Claudine Auger. Mme Auger, est-ce que vous acceptez?

Auger : Oui.

Président d'assemblée : Excellent, merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Et une troisième fois, est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Sénatrice Orlachi.

Orlachi : Je vais encore proposer Étienne Dako.

Président d'assemblée : M. Dako, est-ce que vous acceptez la candidature?

Dako : Non, merci.

Président d'assemblée : Non merci donc on demeure avec deux mises en candidature, Claudine Auger et Gabriel Laplante. On va préparer le formulaire en conséquence puis vous allez le recevoir sous peu. Sénateur Clarisse.

Clarisse : Je me demandais comme on doit avoir aussi des suppléants pour ces postes-là, je me demandais si on pouvait demander aux candidats en attendant de voter, pendant qu'on vote si ils voudraient être suppléants local ou c'est par élu?

Président d'assemblée : On a besoin de deux suppléants.

Clarisse : On pourra couvrir le vote à nouveau.

Président d'assemblée : C'est ça, exactement. Le formulaire va vous être acheminé sous peu. Le formulaire a été acheminé et le vote est ouvert. La personne élue est Gabriel Laplante donc félicitations Gabriel.

12.2.2 Professeure suppléante, professeur suppléant (G. Laplante et M.-L. Ungureanu*)

Président d'assemblée : On va passer au prochain point qui est le 12.2.2, professeure suppléante ou professeur suppléant. Ici on doit remplacer deux personnes donc M. Laplante vient juste d'être élu comme professeur au comité et la sénatrice ou la professeure Ungureanu n'est plus sénatrice à ce moment ici donc on doit remplacer deux personnes ou professeurs comme suppléants au Comité d'appel du Sénat académique donc on va prendre des mises en candidature s'il-vous-plaît. Est-ce qu'il y a des mises en candidature, on doit remplacer deux professeurs au sein du Comité d'appel. Sénatrice Albert.

Albert : Merci monsieur le président. Je propose Jeanne Godin.

Président d'assemblée : Sénatrice Godin, est-ce que vous acceptez, Jeanne?

Godin : Oui.

Président d'assemblée : Excellent, merci beaucoup. Ça nous prendrait une deuxième mise en nomination, M. Robichaud.

Robichaud : Ça serait ma collègue à Shippagan, Claudine Auger.

Président d'assemblée : Madame Auger, est-ce que vous acceptez?

Auger : Certainement.

Président d'assemblée : Excellent, merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en nomination? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en nomination? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en nomination? Donc merci beaucoup, on a un candidat et une candidate donc vous êtes élus par acclamation, merci beaucoup.

12.2.3 Doyenne, doyen (S. Deschênes*)

Président d'assemblée : Le point 12.2.3, il faut remplacer un doyen. Ça c'est encore au Comité d'appel du Sénat académique en remplacement du doyen Sébastien Deschênes donc on a besoin d'un doyen ou une doyenne qui siège à ce comité. Est-ce qu'on a des mises en candidature? Est-ce qu'on a des mises en candidature? Sénatrice Orlachi.

Orlachi : J'aimerais nommer Mme ____.

Président d'assemblée : On remplace un doyen ou une doyenne donc faut que la personne en question soit doyen ou doyenne. Sénateur Thibault.

Thibault : Je propose Marianne Cormier qui est suppléante actuellement.

Président d'assemblée : Oui. Doyenne Cormier, est-ce que vous acceptez la mise en candidature?

Cormier : Oui, j'accepte.

Président d'assemblée : Excellent, merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Je n'en vois pas donc merci beaucoup Mme Cormier, élue par acclamation.

12.3 Comité d'attestation d'études

12.3.1 Professeure suppléante, professeur suppléant (H. Albert)

Président d'assemblée : Le point 12.3, Comité d'attestation des études. Le point 12.3.1, on a besoin d'un professeur ou professeure suppléante. Ici on avait Mme Hélène Albert qui était en poste. Mme Albert peut faire un autre mandat. Est-ce qu'il y aurait des mises en candidature? M. Mbarga.

Mbarga : Merci monsieur le président. Je propose la sénatrice Hélène Albert.

Président d'assemblée : Mme Albert, est-ce que vous acceptez?

Albert : Oui, avec plaisir. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Et une troisième fois, est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? M. Robichaud.

Robichaud : J'aimerais encore proposer ma collègue de Shippagan, Claudine Auger.

Président d'assemblée : Mme Auger, est-ce que vous acceptez la mise en candidature?

Auger : Oui.

Président d'assemblée : Excellent. Donc nous avons deux candidatures pour le poste de professeur ou professeure suppléant ou suppléante au sein du Comité d'attestation d'études. Est-ce qu'il y aurait d'autres mises à candidature? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? La période de mise en nomination est complétée donc on va préparer le document Forms qui va vous être acheminé sous peu. Fin du vote, on va attendre le résultat. La personne élue c'est la sénatrice Albert donc félicitations. Merci beaucoup.

12.4 Comité de sélection des grades honorifiques

12.4.1 Membre du Sénat, élu par le Sénat (M.-L. Ungureanu*)

Président d'assemblée : Le prochain point est le 12.4, Comité de sélection des grades honorifiques. Le point 12.4.1, membre du Sénat élu par le Sénat. Donc on doit remplacer une personne qui est membre du Sénat donc est-ce qu'on pourrait avoir des mises en nomination s'il-vous-plaît? Est-ce qu'on pourrait avoir des mises en candidature pour le Comité de sélection des grades honorifiques? Sénatrice Albert.

Albert : Alors bonjour, merci. Je propose le collègue sénateur Adrien Habermacher.

Président d'assemblée : Est-ce que vous acceptez, M. Habermacher?

Habermacher : J'accepte avec plaisir.

Président d'assemblée : Excellent. Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Et une troisième fois, est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? Je n'en vois pas donc élu par acclamation. Félicitations M. Habermacher et merci.

12.5 Comité conjoint de la planification

12.5.1 Doyenne, doyen (J.-F. Thibault)

Président d'assemblée : Le point 12.5, Comité conjoint de la planification. Le point 12.5.1, nous devons remplacer ou élire si vous voulez une personne dans la capacité de doyen ou doyenne à ce comité. La personne que le mandat est terminé est le doyen Jean-François Thibault dont je pense il est éligible de continuer. À ce moment ici, je prendrais des mises en candidature pour le poste de doyenne ou de doyen au sein du Comité conjoint de la planification. Doyen LeBlanc.

LeBlanc : Oui, je propose Jean-François Thibault.

Président d'assemblée : Doyen Thibault, est-ce que vous acceptez la mise en nomination?

Thibault : Avec plaisir.

Président d'assemblée : Excellent, merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature en ce moment? Est-ce qu'il y a d'autres mises en candidature? Et une troisième fois, est-ce qu'il y aurait d'autres mises en candidature? J'en vois pas donc élu par acclamation. Merci beaucoup M. Thibault et félicitations. Ça complète le point 12 qui étaient les mises en nomination pour les divers comités donc merci pour votre collaboration par rapport à ce point.

13. Modification au Calendrier universitaire

Président d'assemblée : Au point 13, nous avons la modification au calendrier universitaire. C'est pour décision donc je cède la parole à la secrétaire générale, Mme Lynne Castonguay.

Secrétaire générale : Merci. Alors le calendrier universitaire pour les années 2022-2023-2024, on propose des modifications. Y'a deux choses et la première c'est la question sur la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Alors je rappelle que c'est une journée qu'est l'occasion de rendre hommage aux enfants disparus ou survivants, des pensionnats, leurs familles et leurs communautés par rapport aux autochtones et la commémoration publique de l'histoire tragique et douloureuse des pensionnats et toutes les séquelles par rapport à ça. Alors le gouvernement fédéral a créé cette journée-là et l'an dernier on s'en souviendra, l'Université de Moncton avait annoncé un congé. Cette année, l'équipe de direction recommande un congé et je pense que ça été annoncé hier par le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines. Alors dans la colonne 2022 ce qu'on propose c'est d'ajouter le 30 septembre et entre parenthèses congé. Pour les années à venir par rapport à cette question-là, la question du congé sera à l'étude au cours de la prochaine année et y'aura probablement quelques options qui seront proposées qui seront différentes d'un congé, mais qui est un moyen de pouvoir se souvenir et d'assurer la vérité et la réconciliation à l'Université de Moncton. C'est la première modification qui est proposée. La deuxième touche la question des collations des grades. Cette année, l'université a modifié son calendrier de collation notamment en raison de la Covid et des restrictions. À Moncton, on a eu trois collations des grades et cette expérience-là malgré la Covid a été quand même, je pense, intéressante. Pour la suite des choses, on a eu des commentaires assez intéressants dans le sens qu'on souhaite avoir deux ou trois collations des grades. Les cérémonies sont plus conviviales, sont plus intéressantes, sont plus courtes et vraiment y'a même une question de météo qui entre là-dedans. Ça fait qu'on recommande d'identifier deux dates au mois de mai en 2023 le 26 et 27 mai, en 2024 le 31 mai et 1^{er} juin. Excusez-moi, en 2023 le 31 mai et 1^{er} juin et en 2024 le 30 et 31 mai et on s'enlignerait vers plus de cérémonies à Moncton. Alors ce sont les deux modifications qui sont proposées au calendrier.

Président d'assemblée : C'est pour prise de décision, on a besoin quand même d'une recommandation et d'un appui par rapport à ces modifications. Est-ce qu'il y aurait quelqu'un qui veut en faire la proposition? Sénatrice Albert, est-ce que c'est pour appuyer?

Albert : Je veux faire un commentaire, mais je peux très bien proposer, ça me fait plaisir, mais j'ai un commentaire à faire quand même.

Président d'assemblée : Okay. On va prendre quand même votre proposition. Là j'aimerais d'avoir un appuieur.

Coulibaly : J'appuie.

Président d'assemblée : Appuyé par le sénateur Coulibaly. Là on va prendre des interventions, questions ou commentaires. Sénatrice Albert, vous étiez quand même en tête donc je vous cède la parole et ensuite je vais céder la parole à la sénatrice Auger et le sénateur Dako.

Albert : Alors merci beaucoup. Moi je tiens à souligner qu'est-ce que j'ai mentionné en Bureau de direction. Je me réjouis beaucoup du fait que l'équipe de direction qui est beaucoup sollicitée entre autres puis d'autres intervenants de l'administration font autant d'efforts pour la collation des grades parce que c'est vraiment un moment de célébration important puis la multiplication des collations c'est quand même plus important sur votre horaire de travail, mais c'est vraiment vraiment apprécié puis j'aime beaucoup beaucoup ce que votre reconnaissance de la valeur de ça puis bravo pour ça. J'aimerais intervenir sur le 30 septembre puis simplement rappeler l'importance peut-être, j'en ai parlé aussi plus tôt avec le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, mais je pense qu'il va vraiment falloir en prévision des années à venir consulter. On a des comités institutionnels aux campus de Moncton, Shippagan et d'Edmundston des comités institutionnels pour les trois campus avec les communautés Mi'kmaq et avec la communauté Wolastoqiyik. Je pense que c'est vraiment important qu'on fasse appel à ces comités institutionnels-là pour leur demander conseil sur comment on devrait pas célébrer, mais vivre la Journée nationale de vérité et de la réconciliation pour s'assurer qu'on le fasse en souci, je dirais, de leur manière de nous accompagner dans cette démarche-là. Je pense qu'on fait un beau geste en reconnaissant cette journée-là sur notre horaire, mais je pense qu'il faut aller un peu plus loin puis penser comment on peut vraiment profiter de ce moment-là pour en faire un moment d'éducation pour l'ensemble de la communauté universitaire en passant par les étudiants, le personnel puis le corps professoral et administratif. Alors je veux juste le mentionner comme ça parce qu'on a vraiment des beaux forums qui pourront vraiment soutenir ces initiatives-là, celle-là puis d'autres entre autres, je pense à l'instant à ce qu'une collègue m'a dit cette semaine. Si on veut célébrer l'année prochaine le 60^e de l'université, quelle belle occasion aussi de joindre nos partenaires autochtones pour qu'ils soient présents dans notre célébration aussi et qu'ils célèbrent avec nous. Alors voilà. Merci.

Président d'assemblée : Sénatrice Auger.

Auger : J'aborde dans le même sens que la sénatrice Albert, mais du côté technique, j'aurais aimé ajouter juste quelque chose pour être certain que les personnes qui vont regarder aux dates pensent à regarder aussi au Jour du souvenir puis au congé d'octobre aussi qu'on a parce que par exemple cette année ça tombe un vendredi ce congé-là. On a déjà un congé le 11 novembre qui est le vendredi puis en plus, les cours finissent un mercredi donc j'ai des collègues qui vont enseigner juste dix cours le vendredi, ça peut causer des fois des petits problèmes, mais surtout pour l'année 2024, les trois congés tombent le lundi. Donc faudrait vraiment regarder à ça, là ça serait comme enseigner neuf cours de trois heures par exemple donc c'était juste pour porter ce petit détail à votre attention. Je sais pas si la reprise des cours par exemple pour le congé d'octobre pourrait faire pour cette journée-là. En tout cas, c'est juste d'y voir puis d'y penser un peu quand les gens se penchent là-dessus. Voilà.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Orlachi.

Orlachi : Merci de me donner la parole. J'ai écouté puis je me rappelle lors de lundi y'a eu une rencontre avec d'autres membres d'ici et on parlait du calendrier puis on parlait du fait qu'il fallait créer un jour ou une date durant la liste ____ le 30 septembre puis j'avais suggéré que par souci d'équité qu'on veut faire un plan aux peuples autochtones qu'on pouvait également dans cette même lancée faire un plan à la communauté noire. Y'a le Mois de l'histoire des noirs qui est en février et y'a la journée de l'émancipation qui est le 1^{er} août et on m'a dit que ce serait à l'ordre du jour aujourd'hui et je n'ai pas entendu cela, je le vois pas, je ne sais pas si c'est une erreur, mais je ne vois pas. Alors si nous voulons faire de l'équité, peut-être que le 30 septembre a été, c'est une décision peut-être de gouvernement, mais également le 1^{er} août ou encore le 1^{er} février on devrait faire quelque chose dans ce même sens. C'est juste une proposition, c'est à vous de voir.

Président d'assemblée : Tout de suite, on est pas en train d'aborder ce point-là. On pourrait l'aborder éventuellement dans une autre réunion. Madame la secrétaire générale, c'est certainement quelque chose à aborder et discuter oui.

Secrétaire générale : Oui, c'est vrai que le BDS s'est réuni lundi. Le BDS a examiné le dossier en terme de calendrier universitaire et c'est ce dossier-là qui était mis de l'avant aujourd'hui. Mme Orlachi a expliqué sa proposition à ce moment-là et le BDS n'était pas prêt à faire une recommandation en tant que telle aujourd'hui, mais a noté le commentaire et je pense que je reprends un peu les commentaires du vice-recteur qui discutait du fait que la journée comme telle, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, c'est en fait un jour férié fédéral et on le distinguait à ce moment-là, mais quand même, ce n'est pas pour écarter la question que vous soulevez, c'est de voir comment justement pour reprendre les propos de Mme Albert, comment on peut améliorer notre connaissance de ces jours-là et de ces réalités-là et ces enjeux-là et l'impact qu'ils ont sur l'Université de Moncton, comment on peut être plus sensible encore à la question. Ça été noté au BDS, mais pour aujourd'hui, c'était pas une recommandation du BDS techniquement.

Président d'assemblée : Merci. Sénateur Dako.

Dako : Merci monsieur le président. Mon premier point, la sénatrice Albert l'a déjà mentionné. Étant donné que l'année prochaine ça va être le 60 ans de notre université, je souhaiterais vraiment que le 30 septembre soit peut-être un moment pour célébrer en triomphe ce phénomène-là si c'est possible. Sinon, on va utiliser toujours notre année le 19 qu'on utilise habituellement pour le fêter, mais vraiment on peut faire quelque chose d'exceptionnel concernant ce point-là donc j'abonde vraiment dans la même voie que la sénatrice Albert. Mon deuxième point c'est la collation des grades et j'aimerais bien remercier l'université d'avoir finalement fait une collation des grades et je crois que les étudiants l'ont apprécié abondamment, mais j'aimerais lancer un appel à deux niveaux. L'appel va être au niveau du corps professoral, mes collègues. C'est le seul moment où du moins c'est les étudiants qu'on a côtoyés pendant des années, c'est l'endroit où ils viennent faire la finalité de leur diplôme et je souhaiterais que vraiment ça soit un moment qu'il faut célébrer. Donc suffisamment des membres du corps professoral pour soutenir la finalité de ces étudiants-là et c'est cet appel-là que je voulais lancer et j'aimerais bien lancer ce même appel aussi aux doyens et doyennes pour faire la promotion dans leur faculté pour que les profs puissent assister à la collation des grades. J'estime que c'est fondamental, c'est comme un travail accompli autant pour les profs que pour les étudiants et le décanat aussi. Donc je souhaiterais que ces deux groupes-là, ces deux entités fassent de la collation des grades vraiment une fête universitaire pour acheminer nos étudiants qui vont vers la vie active. C'est un point que je voulais apporter.

Président d'assemblée : Excellent, merci beaucoup pour ces commentaires. Sénateur Clarisse.

Clarisse : Merci. J'aimerais d'abord remercier l'université de nous offrir une journée de congé pour le 30 septembre, mais je pense qu'en faisant ça malheureusement on passe à côté d'un des objectifs de la Journée de réconciliation et de la vérité. J'ai peut-être paraphrasé ce qu'a dit la sénatrice Albert, mais j'aimerais bien mandater le Comité autochtone et de décolonisation de se pencher sur l'organisation de la journée du 30 septembre 2023 pour être des plus efficaces parce qu'on peut rien faire sur les autochtones sans les autochtones. Il pourrait y avoir différentes pistes et je rejoins un petit peu aussi sur l'inclusion des communautés afro-américaines ici, ça pourrait être durant la semaine du 30 septembre inclure des savoirs autochtones à travers des prises de discipline des différents professeurs. Ça pas besoin d'être toute une journée, mais ça peut être sur une base de volontariat pour identifier les réalités autochtones, le savoir

autochtone le mettre en valeur à travers nos décisions prises. Ça peut être sur une base volontaire, mais à nouveau, je ne peux pas m'avancer sur le sujet autochtone sans les autochtones. C'est à eux de nous dire ce qu'ils veulent faire et j'aimerais vraiment mandater le comité actuel de contacter la communauté et de nous dire quoi faire pour éduquer notre communauté universitaire sur les réalités autochtones et sur la vérité et la réconciliation.

Président d'assemblée : Merci. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Juste sur le dernier point la question de mandater comme telle, techniquement c'est un comité qui est Mawiomi qui ne relève pas du Sénat académique donc ça serait préférable de mandater soit le recteur, soit le vice-recteur ou le porteur de dossier, notamment le recteur vice-recteur. C'est technique. Mon autre commentaire c'est par rapport au commentaire de Claudine Auger. Le calendrier avait été examiné par la registraire et la registraire a préparé un petit PowerPoint qui explique l'impact du 30 septembre sur les cours et elle propose comment reprendre, si vous voulez, les cours du 30 septembre au cours des trois prochaines années. Si vous le voulez, on peut projeter ce petit PowerPoint-là et rapidement Stéphanie si vous voulez présenter, on a quand même des recommandations par rapport à ça.

Wheaton : Oui, avec plaisir. C'est seulement une diapositive qui reprend l'impact sur le calendrier pour les prochaines années donc je vais partager. Si vous voyez bien, on était bien au courant dès l'année dernière que l'absence de cours sur le 30 septembre avait un impact sur le calendrier qui était assez important donc on avait commencé cette analyse d'impact l'année dernière. Comme vous le constatez, cette année le 30 septembre ainsi que le 11 novembre tombent sur le vendredi qui fait en sorte qu'on aurait seulement dix occurrences du vendredi pendant le semestre et on voit que c'est un peu débalancé en proportion avec les autres journées de la semaine donc y'a certaines journées de la semaine où on aura quand même 13 occurrences où les autres en auront 12. Évidemment en 2023 si on maintient l'idée qu'il n'y a pas de cours la journée du 30 septembre, l'impact serait moins important sur le calendrier puisque la journée a lieu un samedi, mais effectivement à partir de 24 et 25, il y a quand même un impact assez important. Lorsque ça tombe sur un lundi évidemment, on comprend l'impact avec la journée d'Action de grâce également. Quand ça tombe sur un jeudi, ça aussi un impact assez important puisqu'il y a beaucoup de cours qui ont lieu le lundi et jeudi, c'est une trame qui est très très populaire donc si on manque des cours le lundi puis ensuite le jeudi, ça peut avoir un impact assez important. Donc ce que je vous propose, y'a plusieurs petits ajustements à faire au niveau de la politique même sur la préparation du calendrier universitaire. C'est quelque chose que je propose qu'on examine dans le contexte de cette politique. Y'a plusieurs corrections qui ont été préparées et qui vont être acheminées dans les instances cet automne donc la politique va être revue prochainement par la RVD ainsi que le Comité des programmes et le souhait serait qu'on soit prêt à vous revenir en novembre avec une série d'ajustements à la politique de préparation du calendrier qui pourraient inclure des scénarios de reprise pour le 30 septembre. Donc essentiellement ce que j'avais en tête et qui serait discuté dans les instances, serait qu'on ajoute une journée de reprise à la fin de la session donc on ajouterait pas une journée à la session bien entendu, mais dans la journée qui précède la journée de reprise que nous avons actuellement pour le congé de l'Action de grâce, on pourrait concevoir la reprise de la journée manquée lors du 30 septembre et du 11 novembre.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. On va continuer avec nos interventions donc sénateur Habermacher.

Habermacher : Je voudrais continuer sur ce thème-là. Je vais juste dire deux mots sur la collation des grades, je veux juste dire aussi la proposition qui est faite en ce sens-là je pense que l'investissement de temps et de ressources que ça représente de le faire plusieurs fois plutôt qu'une fois, démontre vraiment l'engagement de l'université envers ses diplômés et les retours qui y'a eu cette année donc je félicite vraiment proposition et je la soutiens. Maintenant concernant la question du 30 septembre, je vous avoue que je suis un petit troublé sur certains points. On a eu cette discussion l'an dernier où on a dû décider un peu en catastrophe, enfin en dernière minute plutôt de faire quelque chose parce que cette journée a été annoncée au fédéral peu de temps avant la réunion du Sénat d'août et la décision a été prise par manque de temps de consulter ou de préparer autre chose de banaliser les cours de ce jour-là et de prendre congé. Et puis déjà à ce moment-là on se posait la question quoi faire pour la suite, est-ce que c'est ça qu'on veut privilégier comme scénario et je suis content de voir qu'il y'a une analyse d'impact qui a été faite sur qu'est-ce qui se passe si on le rend congé pour les années à venir, mais en même temps, ça démontre que c'est le scénario privilégié. Et puis le fait que ça été décidé, en fait aujourd'hui on est un peu mis de fait accompli, on a reçu la note de l'administration y'a quelques jours qui nous indiquait que les campus seraient fermés ces jours-là et quelques jours avant la réunion du Sénat on nous demande de discuter cette question-là donc j'ai quelques difficultés avec ça, mais plus largement, j'aimerais poser la question comment on a décidé cette année que ça serait congé. Moi j'ai pas un avis clair sur qu'est-ce qu'on devrait faire là-dessus, je ___ tout à fait au sénateur Clarisse ce qu'il a dit sur ça doit venir une consultation avec nos partenaires et les communautés autochtones avec les considérations qui sont propres à une institution universitaire aussi, mais c'était congé l'an dernier, ça va être congé cette année, l'année prochaine ce sera un samedi. Je me demande si on est pas en train de louper des opportunités et des coches pour vraiment faire ce qu'on aimerait faire avec ça plutôt que simplement se retrouver chaque fois devant le fait accompli du calendrier. Merci.

Président d'assemblée : Avant de continuer, juste faire un point d'ordre. Il est 12 h 05, on avait prévu l'heure du dîner à midi puis l'ordre du jour n'est pas encore épuisé donc j'ai l'impression qu'on voudra prendre une

période pour dîner, mais ce que je suggère à ce point ici c'est quand même de conclure la discussion sur le point en question en d'en aboutir à un vote avant de prendre notre heure de dîner. Donc si vous êtes d'accords avec ça, je vais continuer les interventions pour en arriver à un vote. Dr Prud'homme.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. J'aimerais faire une précision que cette décision-là n'a pas été prise à la légère. Je pense que lors de la réunion, y'a eu quand même une discussion extensive qui reflète exactement les mêmes préoccupations, c'est-à-dire on a discuté longuement de ce qu'on devrait avoir développé ou proposé un plan d'activités, mais qui devrait être proposé par le comité qui est responsable du processus de reconnaissance puis de réconciliation donc notre comité Mawiomi sur les trois campus puis ça ça été clairement dit et discuté lors de notre discussion. Si on veut avoir des activités le jour-même ou de faire en sorte que la semaine soit une semaine de célébration, de réconciliation. Autant les choses peuvent partir d'en haut, on peut aussi s'attendre à ce que les choses partent d'en bas, c'est-à-dire que les comités suite à ce que vous avez mentionné auraient pu aussi à partir de l'expérience qu'on a vécue l'an passé prendre des initiatives pour proposer aussi à l'administration comment qu'on aurait pu célébrer cette année cette journée de célébration et c'est pas toujours facile dans le sens que lorsqu'on travaille avec les premières nations, y'a tout un processus, y'a des discussions et on doit respecter aussi la façon dont on interagit avec eux et les délais, leurs disponibilités, etc. Donc je peux comprendre que c'est pas toujours aussi rapide que qu'est-ce qu'on voudrait que les décisions se prennent donc ça peut expliquer en partie pourquoi que cette année on fait encore face un peu à un dilemme un peu à la dernière minute pour prendre cette décision, mais la volonté du comité c'était effectivement et c'est effectivement que nos comités Mawiomi et les comités qui sont responsables de la question de la mise en application ou de l'entente qu'on a signée avec les premières nations de même qu'avec le plan d'action qui est en élaboration, c'est à eux que revient « la responsabilité » proposée des activités en lien avec cet événement. On a même eu des discussions à savoir est-ce qu'il y aurait une pertinence de proposer une formation obligatoire de sensibilisation d'éducation à l'ensemble de la communauté universitaire qui pourrait se faire sur deux ou trois ans et que si on maintient une journée de congé, les gens pourraient utiliser cette journée de congé-là ou cette journée pour s'intéresser davantage à la question autochtone et à la question de reconnaissance et de réconciliation. Je voulais juste m'assurer que ça pas été une décision qui est prise à la légère et que l'administration a confiance dans ses comités et qu'on aimerait bien qu'ils nous suggèrent une qualification d'activités. Ça peut être difficile au cours de cette année parce que c'est à court terme, mais faut envisager que l'an prochain en 2023 qu'on puisse avoir une programmation comme ça été en partie l'an passé dans certains campus qui y'avait pris quand même des belles initiatives puis des belles activités qui ont lieu en parallèle avec cette célébration-là.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Surette.

Surette : Merci. J'aimerais revenir sur la question du 30 septembre aussi. J'aimerais remercier l'équipe de direction d'avoir pris la décision d'offrir la journée en congé. On a sur nos campus des personnes qui font partie des communautés autochtones puis c'est très important pour eux de pouvoir aller dans leurs communautés pour pouvoir participer aux célébrations, pas aux célébrations, mais aux commémorations et toute la guérison qui a besoin de se faire autour de ça. Donc je pense qu'il faut vraiment garder en tête que cette journée-là elle est toute récente, que ça fait partie de la commission de vérité et réconciliation et que le Canada comme pays colonial a beaucoup de tort à réparer et il faut aussi penser au fait que les communautés autochtones sont dans un processus de guérison et ont besoin de cette journée-là aussi pour eux. Ça fait que ce n'est pas nécessairement si facile que ça de dire on va organiser des activités avec nos communautés autochtones quand eux ont aussi besoin d'organiser des activités dans leurs communautés. Donc je pense que d'offrir la journée de congé jusqu'à ce qu'on soit capable de vraiment trouver des façons de collaborer en partenariat et en respect des besoins de nos communautés autochtones, c'est bon de faire la journée de congé et y'a plein d'activités qui sont organisées dans lesquelles on peut participer. Donc ça c'est pour le 30 septembre. Pour la collation des grades, j'aimerais féliciter l'équipe de direction et tous les gens qui y ont travaillé. Je pense que les collations des grades ont été des moments de célébration qui nous ont permis de pouvoir être encore en contact encore plus étroit avec nos diplômés parce que c'était plus petit y'avait vraiment un esprit festif donc je suis très heureuse de voir qu'on va continuer dans cette lignée-là. Merci.

Président d'assemblée : Excellent. Donc on a discuté, vous avez une série de modifications au calendrier universitaire qui ont été proposées donc à ce moment ici, on va voter sur l'ensemble des modifications au calendrier. On va acheminer le document Forms sous peu.

?: Est-ce qu'il y a eu une proposition à cet égard-là? Désolée, je pense que j'ai manqué quelque chose.

Secrétaire générale : Oui, c'est Hélène Albert, appuyée de M. Coulibaly.

?: Merci.

Président d'assemblée : 33 pour, 0 contre donc la résolution est adoptée. Il est 12 h 14 donc on va prendre notre heure de dîner qui était prévue et on revient à 13 h 15 pour aborder la balance si vous voulez de notre ordre du jour. On se revoit dans une heure.

PAUSE DU DÎNER

14. Destruction des fichiers Excel comprenant le détail des votes

Président d'assemblée : On va continuer. On était rendu au point 14, destruction des fichiers Excel comprenant le détail des votes. Ça me prendrait une proposition et un appui pour la destruction des fichiers. Proposé par Jean-François et appuyé par Olivier Clarisse. Pour ceci, essentiellement c'est un vote à main levée donc ceux et celles qui sont contre la proposition, tout simplement l'indiquer dans le fil de conversation. J'en vois pas donc c'est adopté. Merci beaucoup.

15. Rapport du recteur et vice-chancelier

15.1 Planification stratégique (invité : Mathieu Lang)

Président d'assemblée : Le point 15, rapport du recteur et vice-chancelier. Le point 15.1 c'est la planification stratégique avec comme invité Mathieu Lang donc je vais céder la parole au recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. D'entrée de jeu, je pense que je voudrais remercier tout le monde qui ont participé à l'exercice de la planification stratégique, c'est pas encore terminé, mais ceux qui ont participé aux consultations, mais aussi qui ont émis leurs commentaires sur le web et donc je vais demander et je vais inviter collègue Mathieu Lang à venir faire le bilan et aussi présenter les prochaines étapes au niveau de la stratégie. Notre intention est toujours d'être en mesure de déposer la stratégie aux conseils de l'université en décembre. Donc Mathieu.

?: Mathieu, est-ce que t'es là? Non. On pourrait peut-être passer au deuxième point.

15.2 Covid-19

Recteur et vice-chancelier : Le deuxième point c'est faire la mise à jour du niveau de la Covid-19. Comme vous savez, c'est le comité décisionnel qui inclut l'équipe de direction avec les vice-rectrices associées de même que la direction des communications et des partenariats. Je vais donc inviter Elizabeth, la vice-rectrice associée à l'enseignement, à faire le bilan.

Dawes : Merci. Je vais partager mon écran. Je vais faire juste une petite mise à jour sur quelques points. D'abord, la politique de vaccination est suspendue, mais Santé Publique recommande une deuxième dose de rappel cinq mois après la dernière dose ou après un résultat positif. Y'a une nouvelle définition de personnes protégées, ça veut dire qu'on a reçu deux doses depuis moins de six mois ou qu'on a eu une dose de rappel dans les six derniers mois. Au Nouveau-Brunswick actuellement, c'est le sous-variant BA5 qui prédomine. Pour la question du port du masque, on a certaines installations où le masque est obligatoire, notamment au service de santé et psychologie. Les professeurs pourront l'exiger lors des consultations dans leur bureau. Le masque sera recommandé dans les espaces communs intérieurs, mais pendant les cours, la décision sera prise dans les prochains jours. Y'a une consultation qui est en cours actuellement et l'équipe décisionnelle attendait toujours la recommandation de la Santé Publique du Nouveau-Brunswick. Donc on voit la tendance dans les universités de la région atlantique que le port du masque est exigé pendant les cours, ça c'est dans la majorité des universités de l'Atlantique donc c'est différent de ce qu'on voit dans d'autres provinces. En ce qui concerne les collèges, on voit que c'est fortement recommandé pendant les cours, mais ce n'est pas exigé donc ça s'applique au CCNB et au NBCC. Il faut noter que dans les campus d'Edmundston et de Shippagan, on a des espaces partagés avec le CCNB ce qui exige une certaine harmonisation des politiques. Pour les plans opérationnels, d'abord on peut dire qu'il faut toujours être prêt pour la possibilité du retour de certaines mesures sanitaires notamment pendant la saison grippale. Donc l'année passée, on était en phase verte au début à la rentrée et puis c'était le 22 septembre que la province avait imposé le port du masque. Donc chaque année dans les deux dernières années, on a vu un premier pic de cas positifs autour de l'Action de grâce. Donc peu importe la décision qui sera prise par rapport au port du masque, il faut garder en tête cette possibilité qu'il y ait une décision au niveau de la province. Pour les cours, la mesure de base c'est la capacité réduite. Ça c'est la base de notre planification de l'horaire. Pour les cours pratiques, on ne demande pas de plan opérationnel cette année, on va faire une demande au besoin si ça arrive comme on avait fait les révisions très rapidement l'hiver passé avec la phase 3, on prendra la même approche au besoin. Pour les cours théoriques, on avait des consignes affichées sur la page web du VRAP, mais on ne va pas les mettre en vigueur à moins qu'il y ait une annonce de la province. Pour les activités sur le campus, on exige pas de plan opérationnel à moins que ça soit vraiment un grand événement avec 300 personnes ou plus à l'intérieur, mais bien sûr à l'automne, on peut faire beaucoup d'activités à l'extérieur donc on encourage cette approche-là. Pour les réunions, on peut avoir des réunions en présentiel par Teams ou en format co-modal. L'essentiel c'est de respecter la capacité réduite si on est en présentiel afin de maximiser la distanciation et on peut également porter le masque, bien sûr. Alors l'équipe de direction est en train d'examiner la possibilité de tenir la prochaine réunion du Sénat en format co-modal, mais les consignes seront déterminées plus tard puisque la réunion a lieu en novembre, on peut avoir beaucoup de changements avant ce moment-là et les consignes vont également dépendre du nombre de personnes qui participeront en présentiel parce que normalement dans la salle du Sénat, c'est plein, c'est beaucoup de membres. Et finalement pour la gestion des cas positifs, d'abord pour les étudiants qui sont en logement universitaire, on va avoir les tests rapides gratuits que la sécurité peut livrer à leur chambre donc ça c'est encore disponible comme c'était le cas l'an passé. Alors on demande aux étudiants d'informer les professeurs ainsi que le registrariat et c'est le registrariat qui s'occupe d'informer le groupe. Pour les employés, c'est plutôt le superviseur ou la superviseuse et on a un gabarit de courriels qui est encore disponible sur la page web du VRAP si on veut l'utiliser. Les personnes qui ont eu un

résultat positif peuvent revenir sur le campus si on a pas de symptômes. Y'a pas de nombre de jours spécifiques où il faut s'absenter, mais on recommande fortement de porter le masque pendant dix jours après un résultat positif, mais la consigne pour le résultat positif c'est d'attendre 24 heures après la fièvre et 48 heures après les vomissements ou la diarrhée. Alors voilà une petite mise à jour. Merci beaucoup et j'arrête le partage.

Recteur et vice-chancelier : Merci Elizabeth pour le résumé. Concernant le port du masque, on aurait aimé bien avoir une décision cette semaine, on a eu deux rencontres à ce sujet-là, mais y'avait une rencontre prévue mercredi de cette semaine avec la présence de Santé Publique, mais pour une raison inconnue, le représentant de Santé Publique n'était pas à la rencontre donc on a envoyé des demandes et certaines questions au responsable de Santé Publique. On en a profité également pour aller consulter à la fois les associations étudiantes et les syndicats de nos employés et des professeurs pour avoir leur avis alors on devrait être en mesure d'annoncer lundi l'approche qu'on veut prendre concernant le port du masque parce que les autres mesures que ce soit les mesures d'hygiène conventionnelle, ça ça va toujours rester en place. Comme la vice-rectrice a mentionné, on a prévu la session avec distanciation ce qu'on peut faire ici à l'Université de Moncton sur nos trois campus comparativement à d'autres universités dans l'Atlantique et on maintient également en vigueur toutes les stratégies de nettoyage au niveau des salles, etc. On devrait avoir une annonce possiblement lundi concernant notre position finale par rapport à la rentrée scolaire. Je sais pas si vous avez des questions à la fois pour la vice-rectrice associée à l'enseignement ou l'équipe de direction.

Président d'assemblée : Je vois qu'il y a quand même quelques mains de levées. En premier lieu, Mme Gaudet.

Gaudet : Merci monsieur le président. J'étais un petit peu surprise d'entendre qu'on attendait la réaction de la Santé Publique concernant cette question du port du masque au DID, les exigences face à toute la question de la Covid. Il me semble que lorsqu'ils ont cessé de communiquer les directives à la population et aux institutions qui avaient laissé à ce moment-là la responsabilité aux individus et ainsi aux institutions de prendre ces décisions-là et c'est comme ça j'interprète lorsque je vois que toutes les autres universités en Atlantique et même à l'extérieur de l'Atlantique ont pris cette décision-là. Il me semble que cette responsabilité-là incombe à l'université. J'aimerais ça avoir votre réaction là-dessus.

Recteur et vice-chancelier : On a toujours pris nos décisions depuis deux ans en fonction des recommandations de Santé Publique à la population générale, mais également, y'a une table de concertation spécifique pour les institutions postsecondaires que ce soit au niveau du collège et institutions puis en général, ils font des mises à jour ou parfois ils vont nous recommander une approche plus conservatrice et on a toujours le choix comme institution d'exiger ou pas exiger dans ce cas-ci le port du masque. Puis la dernière fois qu'on avait fait cette prise de décision-là, on avait pris aussi soin de consulter la communauté universitaire dans le sens des syndicats et les associations étudiantes. On va chercher un peu l'information parce que je vous le cacherai pas, c'est pas une situation claire présentement. Si on considère la santé publique, y'avait aucune mesure d'hygiène qu'on mettrait en place à l'université, le port du masque ne serait pas exigé et donc la distanciation qu'on a fait serait pas obligée donc c'est des mesures supplémentaires qu'on met en place puis on avait des questionnements nous par rapport à aller chercher de l'information par exemple si on avait de l'information sur l'incidence sur l'augmentation exponentielle des cas, c'est de l'information qui nous aurait permis de dire bien si on est dans une phase où on est déjà en augmentation d'accélération au niveau de la contamination, à ce moment-là on pourrait prendre l'option de dire on va mettre toutes les mesures même si elles sont pas exigées comme on a fait à la session d'hiver dernier. Présentement, on est peut-être plus dans un contexte comme vous l'avez mentionné, on est passé d'une approche populationnelle sociétale et maintenant après deux ans, les gens sont éduqués, sont sensibilisés et on penche plus vers une approche plus de responsabilité individuelle et de respect aussi des exigences des gens avec qui qu'on est. Donc si je suis étudiant puis que j'ai des parents qui ont des problèmes de santé, bien peut-être que je vais porter le masque et que je vais assurer une distanciation puis on va faire renforcer ces messages-là si on prend cette décision-là. Alors c'est où on est présentement.

Gaudet : Merci.

Président d'assemblée : Par la suite, sénatrice Levesque.

Levesque : Merci. C'est vraiment une question technique par rapport aux locaux. L'année dernière, y'avait une distanciation qui avait été établie, est-ce qu'elle est toujours en vigueur ou est-ce qu'on retourne aux pleines classes comme précédemment, s'il-vous-plaît. Merci.

Recteur et vice-chancelier : Je vais laisser Elizabeth répondre cette question.

Dawes : Oui. Alors on a la capacité réduite. L'année passée c'était à 50 %. Cette année, on a augmenté un peu à 60 % et dans quelques cas exceptionnels, on va dépasser le 60 %, mais on est pas à la pleine capacité. Dans d'autres institutions, on peut avoir d'autres façons de réduire la capacité, parfois on a choisi de limiter les inscriptions, parfois on a décidé de mettre une partie du programme à distance comme le NBCC où il y a entre 20 et 40 % de tous les programmes qui vont être à distance. Donc différentes institutions ont différentes stratégies pour gérer la capacité et nous l'essentiel c'est 60 % de capacité normale.

Gaudet : Merci beaucoup.

Président d'assemblée : Merci.

?: Juste une question de précision. La capacité à 60 % doit tout de même respecter un mètre de distanciation, n'est-ce pas?

Dawes : Dans la plupart des cas, ça serait un mètre, mais puisqu'il y a différents types de locaux, la configuration de la salle peut varier et c'est pas toujours exactement pareil dans chaque classe.

Président d'assemblée : Merci. Sénateur Adégbidi.

Adégbidi : Merci pour la présentation et toutes les informations que cela comporte, mais je parlerai pour moi, je suis toujours dans la confusion totale par rapport à qu'est-ce qu'on fait et je voudrais savoir si toutes ces instructions que vous avez présentées vont être l'objet d'une note de service qui va être partagée à toute la communauté universitaire au cours des prochains jours.

Dawes : Oui, certainement dès qu'on aura une décision sur le port du masque dans les cours, une note de service va sortir donc j'imagine au début de la semaine prochaine ça va être distribué.

Adégbidi : J'espère que ça se limite pas seulement au port du masque parce que vous avez parlé par exemple j'ai vu dans votre dernière diapo l'exigence de celle de s'isoler ou pas lorsqu'on a un diagnostic positif ou pas. Ça c'est des choses qu'on a besoin de savoir concrètement qu'est-ce qu'on fait alors je peux comprendre que plus personne a ___ de s'isoler, mais seulement que la personne doit mettre un masque. Est-ce que c'est vraiment ça qu'on veut, je sais pas.

Dawes : On demande de s'absenter pendant qu'on a des symptômes et pour revenir, on a pas de nombre de jours spécifiques, mais on demande de porter le masque pendant ces premiers jours après le résultat positif. Donc la note de service couvre tous ces sujets, ça va être au moins trois pages avec tous les détails.

Adégbidi : Merci beaucoup.

Président d'assemblée : Merci. Sénateur Dako.

Dako : Je retire ma question parce que j'étais à peu près sur le même chantier que le sénateur Adégbidi. Juste peut-être une petite parenthèse concernant le 60 % en terme de capacité, moi j'ai cru comprendre que lorsqu'on maintient la distanciation à un mètre au lieu d'être à zéro mètre lorsqu'on fait bien à un mètre, est-ce que ça ne couvre pas le 60 % déjà même si on disperse les gens dans le même local. C'est comme ça que j'ai perçu un peu la chose parce qu'à défaut, ça aurait pu être plus de personnes dans le local alors est-ce que si on fait la distanciation à un mètre est-ce qu'on peut considérer ça déjà comme 100 %?

Dawes : Normalement, ça devrait être à 50 % dans la plupart des cas si on a un mètre, mais y'a certains types de locaux où ça peut varier un peu et avec certains grands groupes, on va dépasser un peu, mais dans la plupart des cas, on va être encore à 50 %.

Dako : Parfait, merci.

Président d'assemblée : Madame la registraire.

Wheaton : Ma caméra semble pas fonctionner, mais je voulais juste apporter un petit élément de précision. Lorsqu'on a préparé les capacités d'inscription aux cours, tous les cours ont été prévus avec la capacité de 50 %. Cet été, on a constaté qu'il y avait quelques cours qui étaient déjà pleins et qui y'avait peut-être un besoin de réexaminer qu'est-ce qu'on allait faire avec ces cours-là et à ce moment-là, on a déterminé qu'on pourrait aller jusqu'à 60 % de capacité dans une salle à la demande des facultés. Donc les ___ des cours n'ont pas été augmentés automatiquement, c'est à la faculté de nous signaler s'ils veulent qu'on aille jusqu'à 60 % dans un cours donc ils connaissent mieux leurs locaux aussi, les capacités, la configuration, etc. Donc c'était juste une précision.

Président d'assemblée : Merci. Je pense que ça complète ce point particulier au niveau de la Covid-19 donc merci beaucoup à Mme Dawes pour l'information. Je ne sais pas si Mathieu est maintenant présent pour revenir au point 15.1 qui est la planification stratégique. Est-ce que Mathieu Lang est présent? Je vais céder la parole à Mathieu.

Lang : Merci beaucoup. Je vais partager mon écran. Bonjour tout le monde. Aujourd'hui comme c'est annoncé, je vais vous faire un compte-rendu, en fait je vais vous montrer le plan. C'est une mise à jour concernant les consultations, l'évolution du processus de la planification stratégique et qu'est-ce qui reste à venir d'ici l'adoption en décembre. En ce jour, c'est juste un rappel. On a mené quatre grandes consultations sur l'expérience étudiante ici à Moncton, sur le milieu professionnel à Shippagan, la formation et l'enseignement ici à Moncton et la recherche, développement et création à Edmundston. Par la suite, et ça c'est après qu'on s'est parlé la dernière fois au Sénat, y'a eu deux activités de synthèse et toutes ces six

moments-là ont été accompagnés par une firme de consultants, MMP, qu'on avait retenue. Le 2 juin on a eu une rencontre d'une demi-journée avec le comité consultatif interne, une pleine journée le 6 juin avec les membres de l'équipe de direction, les vice-rectorats adjoints, les personnes étudiantes et les directions de quelques services à l'université. Par la suite aussi, en fin juin on a rencontré un groupe de onze personnes étudiantes le recteur et moi qui représentaient les trois campus et une majorité de facultés. L'objectif c'était d'abord toutes les facultés représentées, mais étant donné le temps de l'année, ça été un peu plus compliqué et on a aussi rencontré les chefs Mi'kmaq le 9 juin surtout pour parler de mission, vision et valeurs, mais aussi pour entendre comment les relations allaient être concernant la planification stratégique et aussi la suite des choses à l'université. Avec tout ça en main, la firme MMP nous a remis leur rapport le 27 juillet. Dans le rapport de MMP, ils nous suggèrent cinq chantiers. Les cinq chantiers avaient déjà pas mal été repérés dans les quatre premières consultations, mais ont été arrêtées plus substantiellement lors des journées synthèses en début juin. Le premier chantier ça serait de réaligner et simplifier les structures politiques et processus. Le deuxième chantier ça serait d'optimiser l'attraction, la rétention et la mobilisation et soutien des talents. Le troisième chantier ça serait de réviser les programmes et améliorer la pédagogie universitaire. Le quatrième chantier serait de dynamiser la vie universitaire qu'on pourrait aussi dire dynamiser la vie universitaire et l'expérience étudiante et le cinquième chantier c'est ancrer l'université dans sa communauté en fonction évidemment de notre vision qui est d'être la référence parce qu'après à l'évolution de la société. MMP aussi recommande qu'on priorise les deux premiers puisque ce sont les deux premiers chantiers qui sont préalables aux trois autres, c'est-à-dire on refait l'architecture de l'Université de Moncton puis je vais vous montrer les indicateurs par la suite, les principes directeurs plutôt. Si on veut revoir les programmes d'étude, si on veut dynamiser la vie universitaire, il nous faut des processus qui sont cohérents avec ce qu'on veut faire par la suite donc c'est pas complètement séparé, on fait 1 et 2 en pensant à 3-4-5, mais on se consacre en premier selon la recommandation de MMP évidemment il reste encore des décisions à prendre de notre côté, mais la recommandation de MMP c'est de revoir l'architecture et la structure de l'université puis aussi de miser sur les ressources humaines donc en optimisant l'attraction, la rétention et la mobilisation et le soutien des talents donc est-ce que ça prend de la formation, etc. etc. pour arriver à nos objectifs. Je vous ai parlé des principes directeurs, MMP nous en a identifiés six. Pour eux, la planification stratégique doit miser sur le travail en réseau entre les campus, les unités et les services. On a entendu beaucoup dans les consultations qu'un des facteurs limitants pour le succès de l'Université de Moncton c'était le travail en silo, c'est revenu dans les quatre consultations, c'est revenu dans les activités synthèses. Pour l'équipe de MMP, c'était une évidence que c'était un principe directeur fondamental. Même chose pour l'expérience étudiante, c'est surtout ressorti évidemment dans la consultation sur l'expérience étudiante, mais c'est ressorti aussi dans les autres que l'Université de Moncton sur ses trois campus offre un milieu d'études sain et sécurisant qui favorise le développement des personnes étudiantes. Un principe directeur sur l'équité, la diversité et l'inclusion pour voir à la création et la consolidation d'équipes diversifiées autant du point de vue des employés que du point de vue de la population étudiante. L'écoresponsabilité aussi est revenue dans toutes les consultations comme étant un principe directeur. Il faut tenir compte de l'impact de décision sur l'environnement afin de diminuer l'empreinte écologique est un objectif qu'on peut se donner. Un autre principe directeur c'est l'accompagnement dans le changement, c'est-à-dire de tenir compte des préoccupations des personnes qui sont impliquées affectées parfois par le changement tout en explicitant les bienfaits du changement. Donc message clair qui nous amène au dernier principe directeur qui est la communication, s'assurer de communiquer d'une façon continue, de façon transparente et efficace, mais aussi bidirectionnelle pour que ça soit autant à l'interne et à l'externe, mais pour qu'on soit toujours à la même page puis c'est ce qui va favoriser la transparence. MMP aussi a identifié deux cibles stratégiques, la première étant d'accroître l'attrait de l'Université de Moncton par la mise en place d'un environnement de travail et d'études exemplaires puis aussi une cible stratégique qui sont liées à la mission et à notre nouvelle vision aussi. L'autre cible stratégique c'est de réaliser le changement au Nouveau-Brunswick en Acadie dans la francophonie en soutenant les organismes communautaires et les organisations qui œuvrent dans le développement socioculturel et au développement de la vitalité économique. Ça c'est ce qu'on a reçu de MMP, ce qu'il reste à venir ou à faire c'est de pondre une première ébauche du plan stratégique, de le soumettre à l'équipe de direction et ensuite mener des consultations de la mi-septembre à la fin octobre auprès de l'équipe de la stratégie et le Comité consultatif interne-externe, Comité consultatif du recteur, y'a une faute là, sondage auprès des communautés universitaires et civiles puis aussi de rencontrer le personnel des campus, des facultés et des services, en fait de faire comme on a fait quand ça été le temps de consulter pour la mission, la vision et les valeurs. Cette fois-ci y'a l'étape de plus qu'on ajoute c'est de faire la tournée des campus, des facultés et des services pour présenter le plan, mais aussi parce ça sera encore le temps d'apporter quelques petites modifications pour s'assurer que ça corresponde à la réalité des campus, des facultés et des services pour que ce plan-là soit catalyseur d'une transformation puis que ça nous amène là où on veut se rendre. L'objectif c'est d'adopter la planification stratégique le 3 décembre au Conseil de l'université, mais préalablement, il faut que ça passe au Comité exécutif du Conseil de l'université puis évidemment avant ça, il faut que ça passe à l'équipe de direction. Donc essentiellement, le plan devrait être dans son format le plus proche d'être final je dirais à la mi-novembre. C'est un calendrier serré, mais on a tous les éléments maintenant pour faire un bon plan puis de l'adopter en décembre. C'est toute la présentation que j'ai pour l'instant. Je ne sais pas si monsieur le recteur veut ajouter quelque chose ou si y'a des questions des sénatrices et sénateurs.

Recteur et vice-chancelier : Merci Mathieu pour la présentation. Je veux juste rappeler qu'on fait référence beaucoup à MMP, mais MMP a tout simplement synthétisé et résumé ce que les participants à différentes sessions ont exprimé à travers les exercices qu'on a faites sur les différentes thématiques. L'exercice de consultation est beaucoup plus un exercice à la fois de faire la promotion au niveau de la stratégie qu'on propose puis aller chercher comme Mathieu le mentionnait, des commentaires ou suggestions pour améliorer

soit sa compréhension, soit son degré d'ambition et donc vous donner un petit peu de marge de manœuvre pour faire les derniers ajustements. Puis évidemment une stratégie c'est un document qui est pas arrêté dans le temps, c'est un document qui est vivant qui peut s'adapter, qui peut se modifier puis en parallèle avec ça, je pense qu'il va y avoir le plan d'action puisqu'on a parlé beaucoup d'actions et de suggestions qui ont été faites tout au long des consultations donc y'a quand même une bonne base pour être en mesure de réaliser certains de ces objectifs-là.

Président d'assemblée : Donc un commentaire ou une intervention, sénatrice Albert.

Albert : Merci beaucoup. Merci beaucoup monsieur le recteur et merci beaucoup Mathieu pour la mise à jour du plan stratégique puis on voit que ça avance bien. J'ai un seul commentaire constructif sur les principes directeurs. Je sais que c'était une suggestion, une proposition de l'équipe qui accompagne le processus, mais je dirais que pour le troisième principe, le troisième à droite, l'EDI, l'équité, la diversité et l'inclusion, je pense que la bonne manière de le nommer puis la manière de s'assurer aussi qu'on exclut pas la partie autochtone c'est de faire EDID alors d'ajouter la décolonisation. C'est la manière de le faire et donc là ça devient plus abstrait puis ça devient plus implicite, mais ça devient explicite. Alors voilà, merci.

Président d'assemblée : Merci. Mme Gaudet.

Gaudet : Merci beaucoup. Au niveau des principes directeurs, on a passé rapidement, mais en tout cas, ce qui a retenu mon attention c'est un des principes directeurs qui termine par la vitalité économique. Peut-être qu'on pourrait ajouter à ça la vitalité économique culturelle et linguistique. Me semble que l'accent est comme mis sur l'économique et je me suis dit oui c'est important, mais y'en a d'autres qui sont aussi importants. Je l'ai pas sous les yeux, mais...

Lang : Est-ce que vous le voyez, je l'ai partagé à nouveau.

Gaudet : Oui c'est ça. C'était les cibles stratégiques exactement et les organismes qui œuvrent au développement socioculturel et à la vitalité économique. Au développement socioculturel, en tout cas, c'est peut-être la façon que ça été rédigé, c'est la vitalité économique qui m'a frappée parce c'est la dernière, mais me semble ça aurait été aussi important de dire la vitalité économique, culturelle et linguistique.

Lang : On peut la nommer de cette façon-là effectivement.

Gaudet : Merci beaucoup. Bravo pour la présentation. Intéressant.

Président d'assemblée : Sénateur Thibault.

Thibault : Oui, bonjour encore et merci monsieur le recteur et merci Mathieu pour la présentation. Je trouve ça très stimulant et très intéressant et je suis très heureux de voir les résultats de ces consultations-là depuis l'année passée. Maintenant si je comprends bien, on est encore dans une phase de consultation à l'automne avant qu'on adopte éventuellement un plan au conseil de l'université en décembre et monsieur le recteur a évoqué l'idée d'un plan d'action. J'aimerais ça en savoir un petit peu plus sur le plan d'action.

Lang : Je peux peut-être commencer.

Recteur et vice-chancelier : Oui, vas-y.

Lang : C'est que dans le cadre des consultations, je me souviens pas si personnellement vous avez participé à l'une ou l'autre des consultations, mais dans le format des consultations que MMP nous a suggérées, à la fin pour nous ramener un peu, on avait à imaginer un monde d'ailleurs, mais on l'a confronté à la réalité et on avait à identifier les actions qui pouvaient nous permettre de nous rendre aux objectifs qu'on souhaitait puis ces actions-là on les a un peu conservées, on les a toutes regardées et ça va être à partir de celle-là qu'on pondre, si on peut dire, une première version d'un plan d'action qui va faire l'objet des discussions aussi avec les facultés et avec les services aussi. Dans un deuxième temps, on aura probablement pas le temps de le faire d'ici décembre, mais à partir de janvier, ça sera d'identifier aussi des actions plus spécifiques pour les campus, les facultés et les services et encore une fois, je veux pas parler pour le recteur, mais je l'ai beaucoup entendu dire une, deux, peut-être trois objectifs ou stratégies et au niveau des actions, on visera l'efficacité en une, deux, peut-être trois actions, mais qui auront le potentiel d'être transformatrices puis fondamentales ou fondatrices pour la suite de nos activités. Je sais pas si monsieur le recteur voulait rajouter.

Recteur et vice-chancelier : C'est bien résumé. Je pense que la session d'automne est surtout une approche de validation puis s'assurer de communication, de commencer à faire connaître le plan, la stratégie puis aussi donner une dernière opportunité aux gens de nous dire on se sent bien avec ça ou y'a des choses qui manquent puis de faire du travail. Comme l'a dit Mathieu, beaucoup d'actions qui ont été mises de l'avant durant nos discussions et évidemment, ça peut être des actions qui sont orientées vers, je dirais, la stratégie universitaire, mais encore la stratégie universitaire les facultés vont devoir aussi regarder les grands objectifs qui seront retenus puis comment eux peuvent contribuer à l'atteinte de ces objectifs-là en mettant de l'avant certains nombres d'actions qu'ils aimeraient réaliser dans le cadre de la stratégie. Ça c'est un exercice qu'on va faire à partir de janvier à la session d'hiver ce qui va faire en sorte qu'on va avoir une bonne idée du plan

d'action, je dirais, institutionnel, mais qu'on va préciser avec des actions beaucoup plus spécifiques au niveau des campus puis au niveau des facultés et des services également.

Thibault : Parfait, merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions ou commentaires? Non. Donc merci beaucoup Mathieu, merci pour cette mise à jour.

15.3 Autres

Président d'assemblée : Le point 15.3, autres, je ne sais pas Dr Prud'homme si y'avait d'autres points à aborder au niveau du rapport du recteur et vice-chancelier?

Recteur et vice-chancelier : Pas de ma part, monsieur le président, à moins qu'il ait des questions de la part des sénateurs.

Président d'assemblée : Donc si vous avez pas d'autres questions pour le recteur, on va aller de l'avant.

16. Journées de réflexion sur la qualité de la langue française

Président d'assemblée : Le point 16, une journée de réflexion sur la qualité de la langue française. C'est un point d'information donc je vais céder la parole à M. Mbarga.

Mbarga : Merci monsieur le président. C'est pour faire le point sur l'état d'avancement des préparations de ces journées. Je voulais rappeler que c'était un mandat du Sénat académique qui avait demandé à monsieur le recteur de se pencher sur la question du français dans son institution et de proposer des solutions pour entretenir ou pour améliorer la qualité de cette langue. Donc cette thématique a concentré la plus grande partie des énergies du Conseil de la langue française qui travaillait au côté du recteur qui a présidé beaucoup de réunions avec nous lui-même et avec la participation des autres membres du comité, Mme Lynne Castonguay et Francis Bourgoïn. Le recteur avait tracé quand même une vision à ces journées qu'elles ne soient pas des journées universitaires, qu'elles soient inclusives, C'est la raison pour laquelle vous retrouvez autour des journées elles-mêmes un certain nombre d'activités qui sont des activités satellites ou des activités communautaires. Donc pour faire une longue histoire très courte, les journées auraient pu se tenir en mars dernier, mais cela n'a pas été possible à cause de l'apparition du variant Omicron de la Covid-19. Elles se tiendront donc à partir du 24 octobre prochain avec une formule renforcée qui comprend effectivement les activités satellites et communautaires sur chaque site avant la journée et la journée elle-même. L'état d'avancement des préparations, le programme est arrêté, vous avez une copie de ce programme dans le rapport qui est soumis au Sénat. Des partenariats ont été conclus notamment avec le Salon du livre et la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick qui marque ici l'inclusion et vous allez voir aussi dans le programme la participation des gens qui ne sont pas nécessairement de l'université, des gens de la communauté, des artistes, des politiques, des médias, etc. etc. Le cabinet du recteur a lancé depuis juin dernier des invitations aux conférenciers. Les mises à jour que j'ai eues y'a quelques heures me disent en ce qui concerne par exemple Shippagan, les deux-tiers des conférenciers ont confirmé. La moitié des participants aux tables rondes ont à confirmer. En ce qui concerne Moncton, tous les conférenciers ont confirmé. La moitié des participants aux tables rondes ont confirmé. En ce qui concerne Edmundston, tous les conférenciers ont confirmé et une personne sur sept a confirmé en ce qui concerne les tables rondes. Donc on va relancer ces personnes-là, ces invitations dans les prochaines heures et les prochains jours. Les dispositions logistiques sont déjà en cours en accord avec le Bureau du recteur et la communication va démarrer dans les prochains jours. Je voulais vraiment résumer cela. Je voudrais apprécier la contribution du Bureau du directeur jusqu'à ici a participé et y'a quelques petits problèmes sur décider de qui peut aller, comment on peut aller, comment on fait ceci. Le Bureau du recteur a participé avec beaucoup d'efficacité à cela. Je voudrais également remercier les différentes ressources parce que pour constituer par exemple la programmation, on a eu recours d'abord à de grosses rencontres d'invitation pour toute l'université puis des comités un peu plus restreints puis des comités encore plus restreints qui vont amener la production par exemple du programme qui est en cours. Voilà, je voulais remercier tout ce monde-là et je voulais ___ aussi en ce qui concerne cette préparation. Merci beaucoup.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y aurait des commentaires ou des questions pour M. Mbarga? Ça va? Merci beaucoup.

17. Statistiques d'admission et statistiques préliminaires des inscriptions

Président d'assemblée : Point 17, statistiques d'admission et statistiques préliminaires des inscriptions. Un point d'information donc j'invite la registraire, Mme Stéfanie Wheaton.

Wheaton : Bonjour. Je vais vous partager mon écran. Est-ce que vous voyez bien la présentation? Oui. Il me fait plaisir d'être ici avec vous aujourd'hui pour vous donner un premier aperçu des statistiques d'admission et d'inscription pour la séance d'automne 2022. On vous avait envoyés une première série d'informations hier plus tôt dans la journée et puis comme vous savez, les statistiques d'inscription c'est vraiment un portrait qu'on fige à un certain moment dans le temps. Ça tellement évolué hier au cours de la journée qu'on a cru bon faire

une mise à jour de ces informations-là donc je remercie Mme Comeau d'avoir placé la mise à jour des chiffres dans Dili Trust pour vous donc y'a des tableaux qui ont été rafraîchis avec de nouvelles données d'inscriptions qui sont à jour et qui sont un petit plus positives que celles que j'aurais présentées si je me serais fiée aux données figées mercredi. Donc pour commencer avec les statistiques d'admission à l'automne 2022, le portrait que vous voyez à l'écran vous fournit ou fait état du nombre de demandes d'admission qui ont été reçues dans les trois campus au cours de la dernière année en vue de l'automne 2022. Ça inclut trois types de demandes d'admission donc évidemment, la plus grande proportion des demandes vient de nouveaux étudiants donc c'est la première fois qu'ils font une demande d'admission avec l'Université de Moncton, mais ça comptabilise également les demandes d'admission qui ont été soumises par des étudiants qui font un retour aux études après une pause ainsi que des étudiants qu'on appelle les étudiants postulants. Les étudiants postulants ce sont des personnes qui ont déjà obtenu un premier grade ici à l'Université de Moncton et qui choisissent de venir faire un deuxième grade donc évidemment, la plupart des types P comme on les appelle, sont des étudiants aux cycles supérieurs, mais ça peut également être des étudiants qui sont dans le B. Éd. de deux ans ou bien qui viennent au juris doctor. Donc les tableaux ici font foi de ces trois types de demandes d'admission. Je préciserais également que le service de l'admission accepte encore des demandes d'admission ici du Canada jusqu'à la fin de la semaine prochaine in extrémiste jusqu'à la mi-septembre, mais que le traitement des demandes ou la réception des demandes de l'international c'est terminé surtout vers la mi-avril et puis pendant l'été le service est concentré avec la finalisation des dossiers et le traitement des dossiers. Si on commence avec la première section du tableau qui est la section qui fait état des demandes d'admission reçues par campus et par citoyenneté également par année, on voit qu'en 2022 globalement, nous affichons une légère augmentation chez les Canadiens donc on a 26 demandes d'admission de plus qui proviennent du Canada en comparaison avec l'an dernier, mais malheureusement, nous sommes pas encore de retour à nos chiffres de demandes pré-Covid. Le nombre de demandes dans les campus de Shippagan et d'Edmundston a diminué de 25 et 35 % respectivement alors que c'est assez stable au campus de Moncton. Comme le vice-recteur Roy l'a mentionné dans sa présentation plus tôt ce matin, y'a eu énormément de défis de recrutement liés à la pandémie au cours des dernières années qui font en sorte que nos recruteurs n'ont pas pu se déplacer dans les écoles et puis ça évidemment, ça a un impact sur le nombre de demandes d'admission qu'on va chercher du Canada. Également, plusieurs d'entre vous êtes familiers avec l'exercice de l'admission en milieu scolaire là où on se déplace vraiment pour recevoir les demandes des candidats et ça nous permet de nous entretenir avec eux autres et développer la relation et puis malheureusement depuis les deux dernières années, nous avons pas pu faire cet exercice-là en présentiel donc ça fait un impact sur le nombre de demandes comme telles. Du côté de l'international, on avait vu en 2021 que malgré les défis de traitement, les défis reliés aux dépôts des dossiers pour les permis d'études qu'on reprenait nos chiffres de demandes qu'on avait vues en 2019. Évidemment en 2020, y'avait eu un creux assez important puisqu'on avait arrêté le traitement des demandes de l'international et en 2022, on voit que carrément les demandes d'admission qui proviennent de l'international ont explosé. Y'a une augmentation importante de 47 % au niveau des demandes d'admission et puis on va parler de la conversion un petit peu plus tard dans ma présentation, mais ça ça a un impact incroyable sur les capacités de traitement du service de l'admission d'avoir un tel volume, mais ça reflète évidemment les tendances des gens d'un peu partout de vouloir reprendre le voyage, de reprendre les projets d'études, etc. Donc vous voyez encerclé ici sur la diapositive un total de 6 478 demandes d'admission qui ont été soumises à l'Université de Moncton pour l'automne 2022 en tout et partout. Ça ça n'inclut pas les demandes qui sont aussi reçues des étudiants qui veulent faire un changement de programme ou un changement de campus donc vous pouvez imaginer le volume qui est traité au service de l'admission. Si on passe à la prochaine section, là on parle des offres d'admission donc évidemment, c'est pas toutes les demandes qui se soldent en offres. Si les Canadiens on voit que les offres d'admission sont stables dans les trois campus donc pas beaucoup de changements qui veut dire que le taux d'acceptation a changé légèrement donc notre taux d'acceptation est passé de 70.9 % chez les Canadiens en 2021 à 69 % cette année. Chez les non-Canadiens, le nombre d'offres d'admission a augmenté de 28 % en comparaison avec l'an dernier donc vous voyez que la proportion d'offre de 28 ne correspond pas à la proportion des demandes reçues additionnelles. Le taux d'acceptation et de retour a un chiffre plus typique donc notre taux d'acceptation présentement est environ 51 % chez les internationaux donc essentiellement, une demande sur deux qui est acceptée. Les prochaines catégories, vous avez les demandes d'admission rejetées. Les demandes d'admission rejetées ça c'est soit les refus qui sont faits par l'université ou bien les offres d'admission qui sont rejetées par l'étudiant et pour lesquels nous avons cette confirmation-là. Vous voyez que les demandes d'admission rejetées chez les Canadiens y'a vraiment une baisse importante depuis cette année passant de 271 l'année dernière à 37 cette année, mais chez les non-Canadiens, ça demeure dans le même ordre de grandeur. Par contre, ce qu'on voit cette année c'est qu'on a encore une très grande proportion de dossiers qui sont dans la catégorie demandes en traitement et puis les demandes en traitement, ça ce sont des dossiers pour lesquels nous avons créé un NI, mais soit que la demande est incomplète qui demande des éléments vraiment fondamentaux pour continuer l'évaluation du dossier, soit qu'ils sont en attente ou qu'ils sont à l'étude dans les facultés ou bien au service d'admission. Dans la plupart des cas ici, on a 1 018 dossiers qui sont en traitement, ce sont des dossiers incomplets et ce sont des dossiers incomplets provenant de l'international donc on voit que malgré des relances, ce sont des dossiers qui vont pas se solder en offres d'admission. Maintenant si on passe à la conversion, qu'est-ce que ça veut dire. On commence avec les admissions du Canada donc on voit ici les chiffres en bleu, on voit la colonne avec les demandes. En rouge on voit les offres d'admission et la ligne en vert représente les inscriptions qui découlent de ces offres d'admission. Donc comme toute conversion, en 2019 on avait un taux de conversion de 80 % chez nos Canadiens qui est augmenté légèrement en 2020 qui a baissé un peu l'année dernière et qui jusqu'à présent est à 77 % pour cette année. Du côté de l'international, même chose. Vous voyez que là on a une diminution au niveau des inscriptions issues des nouvelles admissions pour cette

année. Le taux de conversion qui était en pré-Covid à 14 % qui était à peu près typique des années qui précédaient également aussi, a descendu à 5 % en 2020. Il était de 19 % l'an dernier donc l'an dernier ce qu'on a vu c'est que le volume de demandes ou les demandes qui étaient envoyées au service, y'avait un plus haut taux de conversion parce qu'on a reçu un peu moins et c'était des gens qui probablement étaient prêts à voyager. Tout de suite, on est à 8.6 qui fait état du fait qu'on a tellement eu de volume que par la suite, la conversion se fait pas. Qu'est-ce qui peut expliquer ce taux-là, évidemment on a tous entendu les histoires que dans les ambassades le délai de traitement est au ralenti. On a affecté énormément de ressources dans les ambassades pour faire l'évaluation des permis d'études donc c'est très lent à sortir les permis d'études et puis ça, on a pu le confirmer avec nos contacts sur le terrain. Maintenant, on passe aux statistiques d'inscriptions et puis ça bien c'est en date d'hier, mais c'est toujours avec une même date de comparaison donc on est en train de comparer avec la date de la journée du Sénat de l'année dernière. Vous voyez en vert le total des inscriptions, en bleu vous voyez les inscriptions canadiennes et en rouge les inscriptions de l'international. Donc en date du 25 août, nos inscriptions à temps complet se chiffrent à 4 468 et ça c'est en comparaison avec les 4 388 inscriptions notées l'année dernière donc une augmentation de 80 inscriptions à date comparable. Les inscriptions canadiennes sont à la baisse donc ici on voit l'augmentation de 80 ou de 1.8 % en tout et partout. Chez les Canadiens, on a une baisse de 94 étudiants donc 2.8 % et puis chez les internationaux, une augmentation de 174 inscriptions qui représentent 18.6 %. Si on continue, ici on fait une ventilation des inscriptions par campus, on va aller un petit peu plus en détails sur les écarts entre l'année passée et cette année dans un instant, mais vous voyez qu'au campus d'Edmundston et de Moncton, on a des augmentations en comparaison avec l'année dernière et c'est seulement à Shippagan qu'on a une diminution, mais quand même au niveau des chiffres, on est nettement à l'avance avec les chiffres de 2019 et 2020. Ici on parle de l'écart et qu'on fait la ventilation par cycle et citoyenneté. On voit qu'au campus d'Edmundston on a une augmentation de 79 inscriptions dont une baisse de 27 inscriptions canadiennes et une augmentation de 106 inscriptions non-canadiennes. Au campus de Moncton, on a une augmentation de 66 inscriptions dont une baisse de 23 inscriptions canadiennes majoritairement aux cycles supérieurs donc on voit que c'est assez stable au 1^{er} cycle et une augmentation de 89 inscriptions non-canadiennes et ça c'est partagé dans tous les cycles, une augmentation dans tous les cycles d'études chez les non-Canadiens. Au campus de Shippagan, on a une diminution de 65 inscriptions dont une diminution de 44 inscriptions canadiennes et une diminution de 21 inscriptions non-canadiennes. Donc en tout et partout, on voit que l'établissement affiche une augmentation de 80 inscriptions en comparaison avec l'année dernière à pareille date et je vous rappelle que les étudiantes et les étudiants auront jusqu'à 17 septembre pour s'inscrire aux cours ou bien pour finaliser leurs inscriptions. On a encore énormément d'étudiants qui sont inscrits à temps partiel à ce moment ici, mais qu'on peut voir que ce sont des étudiants qui sont dans des programmes de temps complet donc ça ça risque de basculer au temps complet dans les prochaines journées. J'aimerais aussi noter qu'en 2021, les inscriptions à temps complet ont augmenté de 357 entre ma publication des statistiques au Sénat et la date limite de retrait sans mention au dossier et ce genre d'augmentation-là de 350 à 400 inscriptions est typique des dernières années puisqu'en 2020, la différence entre le Sénat et la date ultime était de 400 ou 398 inscriptions. Présentement si on compare nos chiffres d'aujourd'hui avec l'apogée de l'année dernière, on aurait encore un manque à gagner de 277 inscriptions. C'est pas pour dire qu'on aura une augmentation d'ici septembre, mais si la tendance se maintient, on pourrait voir une augmentation au cours des prochaines semaines. Ici, on fait la ventilation des inscriptions par faculté, c'est pour le réseau donc j'ai pas la ventilation par campus, mais si y'a des facultés qui sont intéressées d'avoir cette ventilation-là, vous pouvez communiquer avec le registrariat et il nous fera plaisir de vous donner des chiffres plus en détails, mais essentiellement, vous voyez les chiffres de chacune des facultés avec l'écart entre 2021 et cette année. Donc au niveau des augmentations, on voit encore à la Faculté d'administration une augmentation de 134 inscriptions ou de 14 % de l'effectif. La Faculté des sciences de l'éducation a encore des augmentations importantes, maintenant je pense qu'on est dans la quatrième année consécutive d'augmentation donc plus 56 ou 14 % puis ce qui est intéressant avec les statistiques de la Faculté des sciences de l'éducation c'est que ça représente seulement les personnes qui sont dans les programmes de la faculté donc le bacc primaire, le bacc de deux ans ou ceux qui sont dans les années terminales de leur programme des baccs combinés puisque pour les trois premières années, on est inscrit à notre faculté partenaire donc y'a encore plus d'étudiants que ça qui sont dans des programmes d'éducation qui relèvent pas nécessairement de la Faculté d'éducation donc je voulais juste le mentionner. La Faculté de droit aussi une légère augmentation de neuf inscriptions ou 6 %. Chose assez intéressante, on remarque des diminutions à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires donc 29 inscriptions de moins ou 3 % de moins puis ça ça rejoint aussi les propos du VRER de ce matin lorsqu'on parlait des inscriptions en science infirmière, on a constaté cette année une baisse au niveau des inscriptions des 1^{ère} année dans ce programme-là malgré tous les efforts de recrutement qu'on a pu faire pour apporter notre contribution à la pénurie. En science, on a également une diminution de 62 inscriptions ce qui représente 10 % de l'effectif puis on remarque aussi des diminutions dans les programmes de foresterie et de gestion de l'information et gestion des zones côtières. Ici, on fait la ventilation par type étudiant pour voir un peu c'est quoi les tendances au niveau de nos étudiants qui étaient ici et en comparaison avec ceux qui arrivent donc vous voyez que la plus grande catégorie d'étudiants se trouve chez les types C donc les types C sont nos étudiants continus donc tout le monde qui est en année 2, 3, 4, 5 de leur programme. On voit un chiffre assez impressionnant de 3 313 inscriptions qui est le chiffre le plus élevé d'étudiants continus qu'on a eu depuis les quatre dernières années. C'est une augmentation de 256 en comparaison avec l'année dernière, mais c'est logique lorsqu'on réfléchit à l'augmentation importante qu'on a eue de type N l'année dernière, qu'on aurait cette vague de type C qui va continuer si notre rétention se maintient au taux habituel. Au niveau des types N, nous avons 1 000 types N et puis malgré que ce soit pas nécessairement le niveau d'entrées qu'on avait avant la pandémie donc si on regarde en 2019 avec 1 074, on voit qu'on est quand même en train de stabiliser à la suite de l'année passée on avait eu une augmentation

assez importante. Mais en comparaison avec l'année dernière évidemment, on a 149 inscriptions de type N de moins. Si vous êtes curieux à savoir comment est-ce que ça se divise entre les Canadiens et les non-Canadiens, nous avons présentement 798 nouveaux issus du Canada et 202 nouveaux et nouvelles de l'international. Dernière chose à ce sujet-là, y'a aussi une diminution au niveau des types P donc les postulants comme je vous mentionnais tantôt et puis ça ça correspond avec la diminution des inscriptions qu'on a vues aux cycles supérieurs. La dernière diapo c'est la ventilation par provenance donc comme vous voyez, on reste encore dans nos proportions assez typiques. Le Nouveau-Brunswick demeure le bassin de recrutement le plus important, 64.8 % de nos étudiants inscrits présentement sont originaires du Nouveau-Brunswick ou proviennent du Nouveau-Brunswick. Ça c'est une baisse en proportion en comparaison avec l'année dernière où on était un peu plus que 65 %. Une baisse importante qu'on remarque c'est au niveau du Québec. Elle demeure la deuxième province avec le plus d'importance au niveau des inscriptions, mais on a quand même une baisse de 43 inscriptions en comparaison avec l'année dernière au Québec. Puis évidemment, l'augmentation des inscriptions du côté de l'international fait que notre proportion d'étudiants internationaux a augmenté et maintenant on est environ à 24.7 %. L'automne dernier, on était environ à 21 %. À l'hiver lorsqu'on a eu nos entrées en janvier, on était rendu à environ 27 % de notre effectif provenant de l'international puis là on revient un peu plus bas. Donc ça met fin à ma présentation. Je sais pas si vous avez des questions pour moi au niveau de ce qui a été présenté.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y aurait des questions? Dr Prud'homme.

Recteur et vice-chancelier : Merci Stéfanie pour l'excellente présentation. Peux-tu me préciser un peu plus en science infirmière, t'as mentionné une diminution du nombre d'inscriptions totales. Ici on parle des 1^{ère} année.

Wheaton : C'est une diminution au niveau des 1^{ère} année qui a un impact sur le chiffre total en science infirmière donc en date d'hier chez les 1^{ère} année, on était toujours à 111 inscriptions sur une possibilité de 150. J'ai malheureusement pas le chiffre pour l'ensemble des années de science infirmière devant moi, mais je peux certainement ressortir ce chiffre-là.

Recteur et vice-chancelier : L'an passé on avait combien d'inscriptions? Cette année on a 111, mais.

Wheaton : On était probablement plus près de 135-140, j'ai pas le chiffre exact devant moi, mais c'était dans cet ordre-là. On atteignait pas le contingentement non plus, mais la cohorte était plus nombreuse.

Recteur et vice-chancelier : On sait qu'en science infirmière on a un programme de bourse internationale. J'ai vu des chiffres qu'on était à 10, est-ce que ça changé depuis ces chiffres-là?

Wheaton : La dernière fois que j'ai vérifié les inscriptions de l'international, on avait 13 inscriptions sur le réseau, mais y'en avait seulement quatre qui étaient de nouvelles inscriptions donc au niveau des bourses, je sais pas comment est-ce que ça été organisé, mais y'avait seulement quatre nouvelles inscriptions. Ceci étant dit, en discutant avec les collègues de recrutement au sujet qu'est-ce qui se passe avec les candidats de l'international, y'a encore assez de mouvement, on s'attend probablement à une trentaine à une quarantaine d'étudiants qui pourraient arriver la semaine prochaine, mais ça ça serait dans tous les programmes confondus donc je sais pas si y'a des candidates en science infirmière ou candidats qui sont en déplacement présentement.

Recteur et vice-chancelier : Vous avez mentionné qu'ils parlaient de peut-être 23, mais je sais pas si t'as eu des confirmations par rapport à ça.

Wheaton : Non.

Recteur et vice-chancelier : Ça c'est indépendamment aussi de nos étudiants en science infirmière en 1^{ère} année de la passerelle.

Wheaton : C'est ça donc les étudiants de la passerelle sont pas inclus dans les 111 1^{ère} année que j'ai mentionnés.

Recteur et vice-chancelier : On en a combien, je sais pas si vous avez les derniers chiffres.

Wheaton : Typiquement, les admissions à la passerelle commencent à l'hiver donc on aurait peut-être quelques personnes qui commencent à l'automne à temps partiel pour commencer des cours, mais typiquement les entrées se font à l'hiver.

Recteur et vice-chancelier : Merci.

Président d'assemblée : Sénateur Clarisse.

Clarisse : Merci madame la registraire, c'était une présentation très claire. J'ai toutefois une remarque et une question. J'ai vu que vous avez présenté qu'il y a une baisse des nouvelles inscriptions par rapport à l'an dernier aussi, est-ce que ça veut dire qu'il va y avoir un effet boule-de-neige sur les années suivantes où on

risque de voir une diminution continue un petit peu on espère moindre sur les années suivantes en terme du nombre d'inscriptions?

Wheaton : Est-ce que vous voulez que je réponde à cette question ou vous pouvez continuer.

Clarisse : Non, non, ma deuxième remarque c'est plus comme vous avez mentionné qu'il y avait une augmentation importante à la Faculté d'éducation ce qui est une très bonne nouvelle pour les prochains enseignants et pour tous les familles qui ont des enfants à l'école. Vous avez mentionné que c'était certainement dû aussi à un basculement dans leurs baccalauréats qui sont double siglés. Est-ce que les personnes qui sont en question maintenant ne sont plus inscrits dans la Faculté des arts ou des sciences sociales ou des sciences dans ces cas-là, est-ce que ça pourrait expliquer une partie de l'évolution qu'on a là-dedans ou je suis complètement dans le champ et ça serait pas la première fois.

Wheaton : Peut-être je pourrais faire cette analyse-là. La façon que ça fonctionne les trois premières années dans un programme combiné, on est inscrit à notre faculté partenaire donc aux arts, aux sciences, sciences de la santé et services communautaires et à partir des années 4 et 5, on est inscrit à la Faculté d'éducation. Évidemment, les augmentations qu'on a eues en éducation qui ont commencé trois ou quatre ans passés, c'est là où les étudiants des facultés partenaires basculent donc oui, ça peut-être un impact. Je l'avais analysé, mais je pourrais certainement y jeter un coup d'œil. Pour ce qui est de l'effet boule-de-neige des diminutions d'équipe N, c'est certain qu'au niveau des nouvelles demandes canadiennes, ça ça a un impact on va dire plus prévisible donc oui cette diminution-là pourrait se reproduire dans les années qui s'en viennent. Notre taux de rétention étant très stable, on peut presque prévoir qu'est-ce que va être le résultat. De l'international, c'est un peu moins prévisible parce qu'on voit depuis quelques années vraiment que la session d'hiver devient une session d'entrée aussi importante si pas plus pour nos étudiants de l'international donc des défis au niveau des permis d'études à l'automne à l'international est une baisse de ce côté-là pourrait ensuite être une augmentation importante ou non à l'hiver qui pourrait stabiliser les choses donc c'est un peu moins facile à voir c'est quoi qui va être l'impact de ce côté-là.

Président d'assemblée : Ça va? Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres commentaires ou questions pour la registraire? Sinon, merci beaucoup. Ça continue à évoluer, on continue à avoir plus d'inscriptions d'année en année donc ça augure bien.

18. Réunion du Conseil de l'Université (anciennement Conseil des gouverneurs) du 11 juin 2022

Président d'assemblée : Le point 18, réunion du Conseil de l'université du 11 juin, 2022 donc Dr Prud'homme.

Recteur et vice-chancelier : Je sais pas si les gens ont l'agenda de cette rencontre-là, je pense que la décision qui a été la plus importante a été le changement du nom entre autres du Conseil des gouverneurs pour le Conseil de l'université donc un nom non-genré et je suis ouvert si y'en a qui ont des questions par rapport à cette rencontre-là.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y a des questions pour le recteur? Sénatrice Albert.

Albert : Merci beaucoup monsieur le président. Merci beaucoup monsieur le recteur. Je veux simplement vous remercier parce que je pense que ça fait longtemps qu'on évoque cette idée-là, mais qu'a fait pas son chemin, mais là elle a non seulement fait son chemin, mais elle a trouvé sa place. Et je vous remercie infiniment d'avoir porté ce dossier-là puis d'avoir permis un changement qui paraît symbolique, mais qui est pourtant important d'avoir été réalisé. Merci vraiment beaucoup.

Recteur et vice-chancelier : Merci, ça fait plaisir.

Président d'assemblée : Excellent, merci beaucoup.

19. Affaires nouvelles

19.1 Dates des réunions de certaines instances

Président d'assemblée : Donc si y'a pas d'autres questions pour le recteur, on va passer au point 19, affaires nouvelles dont on a deux points je pense parce qu'on avait ajouté un point au début de la réunion. Le point 19.1, dates des réunions de certaines instances. Je pense que vous avez eu un document qui comprend les dates des réunions du Sénat académique, du BDS, du CCJ et du Conseil de l'université puis ça été déposé sur Dili Trust donc vous avez ce document-là à votre disposition.

19.2 Offre de cours en mode hybride

Président d'assemblée : Le point 19.2, rappelez-moi, je l'avais pas noté. Les locaux. Je pense que c'était sénatrice Albert qui avait amené ce point. Je vous rappelle qu'il est 2 h 34, la levée de la réunion était prévue à 2 h 30. Je sais pas si les gens sont prêts à accorder quelques minutes de plus peut-être jusqu'à 12 h 45 maximum. Sénatrice Albert.

Albert : Merci beaucoup. Comme c'était un point plus de discussion parce qu'on l'avait pas mis à l'ordre du jour parce qu'on vient d'apprendre l'aménagement de certains locaux, je voulais simplement rappeler puis indiquer, je pense, on se réjouit qu'il y a des classes qui sont adaptées pour un certain nombre d'occasions où on aura à travailler en mode hybride, mais comme ça vient sans cadre nécessairement qui donne lieu à l'explication vraiment de l'utilisation de ces salles-là, ce que je voudrais plus qu'on prévienne qu'on évite de penser pour les étudiants entre autres que ça fait en sorte que maintenant c'est pas « business as usual », mais on peut toujours à tout moment se brancher à distance dans ces locaux-là et que c'est peut-être la tendance éventuellement qu'on veut viser. Je veux simplement m'assurer que étant donné que c'est une décision qui est profondément académique, c'est-à-dire qui touche nos modalités d'offres de cours et qui touche aussi nos conditions de travail, qu'on aura l'occasion si l'objectif c'est de réfléchir à l'avenir de telles pratiques pédagogiques ou académiques qu'on puisse vraiment infuser un processus comme celui-là par la collégialité puis l'espèce de volonté d'encadrer, si on veut, cette question-là. Alors c'était un petit peu ça que je voulais amener comme sujet qu'on peut commencer à discuter aujourd'hui puis en parler plus tard. Y'a pas d'urgence en autant qu'on nous impose pas à l'automne de l'utiliser puis que les étudiants ne s'attendent peut-être non plus en retour que parce que ça existe on doit s'en servir puis on accommode les demandes de cours pour les personnes à distance.

Président d'assemblée : M. Roy.

VRER : Merci. Y'a peut-être quelques éléments, Mme Albert. Premièrement, ce qu'on s'est aperçu avec la Covid c'est que je dirais surtout au campus de Moncton, mais également à Shippagan et Edmundston qu'on était disons au niveau technologique on était mal équipé pour justement réagir à la crise sanitaire qu'on vient d'avoir depuis deux ans. On a réussi à avoir un petit peu de financement pour ces salles-là donc je dirais que c'est un petit peu en réaction avec ce qu'on a vécu les deux dernières années. Cela étant dit, qu'est-ce que le futur va nous rapporter, je le sais pas encore, mais c'est certain qu'on devrait évoluer un peu dans ce sens-là, mais ce que je peux dire pour vous rassurer un peu c'est que la CESPMP va exiger à partir de septembre 23 que toutes modifications à les modes de prestation par exemple des programmes devra passer par la CESPMP pour avoir justement une question d'assurance-qualité. Donc si ça va à la CESPMP, ça va passer au Comité des programmes, ça va passer au Sénat académique puis on aura amplement d'occasions, je pense, à discuter, à échanger sur le futur, si je peux dire, des cours à distance ou les cours partagés entre les campus, ainsi de suite. Ce sera pas des décisions qui seront prises en silo ou en base clos donc je voulais juste dire pour vous rassurer.

Albert : Merci beaucoup puis y'a une ___ disciplinaire aussi que je voulais qu'on garde en tête que j'ai oublié de mentionner tout à l'heure. Merci encore.

20. Prochaine réunion régulière : le vendredi 4 novembre à 8 h 30

Président d'assemblée : Merci. Le point 20, prochaine réunion régulière, le vendredi 4 novembre à 8 h 30.

21. Clôture

Président d'assemblée : Sur ce, on va se souhaiter une excellente année universitaire. Bonne rentrée à toutes et à tous puis on se revoit le 4 novembre. Merci beaucoup.

Recteur et vice-chancelier : Merci.

?: Merci Jean-François, bonne journée à tout le monde et bonne fin de semaine.

Secrétaire générale : Bye.

?: Bonne session.

?: Merci. Bye tout le monde, bonne rentrée.

Dako : Bonne rentrée.